Jeunesse Feu Vert

Premières histoires
de la fondation Robert Steindecker
1957-1979

par Mathias Gardet, historien, PR en sciences de l'éducation, université de Paris 8

Recherche effectuée en 2012

Sur les pas de …

Reprendre le fil d'une histoire qui avait commencé à être tissée par quelqu'un d'autre c'est comme vouloir continuer un tricot sans connaître les mailles ni la taille des aiguilles. Une chose est sûre : quelle que soit la complicité de chercheur qui m'avait lié à Françoise Tétard et nous avait conduit parfois à écrire des articles à quatre mains, le résultat ne sera pas le même car, au-delà des faits qui en constituent la trame, dans toute histoire il a la dimension du récit. Chacun raconte à sa manière. De son travail inachevé, il reste quelques enregistrements et un carton, dans lequel s'entremêlent des copies d'archives de la fondation, ses notes et ses premières impressions… Une boîte de puzzle dont on sait déjà que les pièces, trop éparses, ne donneront pas un tableau cohérent.

La boîte d'archives s'ouvre tout d'abord sur une chemise jaune avec l'inscription « Feu Vert le 12 février 2007 », constituée de tous les documents réunis pour l'intervention qui lui avait été demandée à la sortie de son ouvrage sur l'histoire de la prévention spécialisée (en collaboration avec Vincent Peyre) et qui correspondait au cinquantenaire de la Fondation organisé le 12 février 2007. On y retrouve les photocopies du premier registre manuscrit des procès-verbaux de l'association, quelques rapports moraux, les premiers statuts et la déclaration à la Préfecture ainsi que la trame de son exposé construite à la lecture de ces archives et accompagnée des notes prises lors de l'entretien en duo qu'elle avait eu en amont avec Josy Riffet et Yves Leballais. La deuxième chemise est orange, plus volumineuse, elle porte l'inscription « Jeunesse Feu Vert (2010) » et correspond à la seconde commande qui lui avait été faite en 2009, pour réaliser un ouvrage sur l'histoire de la Fondation. Il avait été décidé que cette histoire commencerait en 1957 pour finir en 1989, à la mort du fondateur. On y retrouve les notes prises lors des entretiens avec Aimé Gabillon et sa femme Marie-Thérèse le 24 juillet 2009, Jean-Pierre Dufour et Michèle Le Reste le 23 décembre 2009, Serge Maret le 25 janvier 2010, Pierre Ducroq le 5 février 2010, Françoise Bonnin le 11 mars 2010, ainsi que le compte rendu de visites effectuées à la maison de la Juine et à Coquerive. Ce kaléidoscope d'impressions, saisies sur le vif, est une merveilleuse porte d'entrée pour fureter dans votre histoire. Mais il n'est qu'une esquisse, un clin d'œil, une mise en bouche. C'est par petites touches, que je souhaite vous inviter à mon tour à poursuivre ensemble l'aventure, en vous racontant, non pas une, mais des histoires.

Fragments d'un dialogue à deux voix perdues

Le mercredi 23 décembre 2009, de 10h30 à 13h, Françoise Tétard rencontrait Michèle Le Reste, au siège de la Fondation Feu Vert. Bien que l'idée de départ était de constituer une série d'entretiens sous forme audiovisuelle, Michèle Le Reste a préféré ne pas être filmée, tout en laissant Françoise Tétard librement prendre des notes. Fin 2010 - début 2011, à quelques mois d'intervalle, toute deux disparaissaient sans avoir achevé ce travail d'histoire et de mémoire. Dialogue perdu ? Ce serait sans compter sur la qualité de la prise de notes, dont témoignent les archives laissées par Françoise Tétard. De son écriture ronde, et par chance très lisible, elle retranscrivait inlassablement toutes les rencontres, entretiens, conversations amicales ou téléphoniques, quitte à noircir des coins de nappes en papier, quand les feuilles venaient à manquer. Elle réussissait l'exploit de retranscrire l'atmosphère et le contenu des échanges, tout en gardant une oreille attentive, distillant les silences pour finalement faire rebondir par une question concise, faisant souvent mouche. Dans des petits carnets posthumes retrouvés dans ses papiers personnels (qu'elle m'avait chargé de classer), j'ai retrouvé une citation qui lui était chère, tiré d'un ouvrage de Michel de Certeau intitulé, fort à propos, L'absent de l'histoire *: « Tel Robinson sur la grève de son île, devant "le vestige d'un pied nu empreint sur le sable", l'historien parcourt les bords de son présent ; il visite ces plages où l'autre apparaît seulement comme trace de ce qui a passé. Il y installe son industrie. À partir d'empreintes définitivement muettes (ce qui a passé ne reviendra plus, et la voix est à jamais perdue), se fabrique une littérature ; elle construit une mise en scène de l'opération qui confronte l'intelligible à cette perte. Ainsi se produit le discours qu'organise une présence manquante ». Malgré ces deux absences, pour une histoire à reconstruire, laissons parler les traces :*

FT : A partir de quand êtes-vous entrée en contact avec « Jeunesse Feu Vert » ?

MLR : à partir de 1968, j'étais à Lille. Je faisais mes études de psychologue… psychosociologue. J'ai travaillé à l'époque à Lille avec des clubs de prévention du Nord. Eux-mêmes avaient des contacts avec des gens de Paris, dont « Jeunesse Feu Vert » ; des rencontres professionnelles et syndicales. Dans ces clubs, j'étais psycho-sociologue, j'étais sensée donner un avis professionnel sur la pertinence de leurs actions. Le premier contact avec Feu Vert s'est

donc fait par ouï-dire. Puis le directeur de « Jeunesse Feu Vert », Pierre Ducroq a demandé à me rencontrer. A l'époque c'était assez rare de faire appel à du personnel qui n'était pas éducateur spécialisé. J'ai été embauchée en 1970.

FT : A Lille, quels postes avez-vous occupés ?

MLR : Des postes à temps partiel dans deux clubs de prévention : la Martinière à Roubaix et la Bouée à Douai.

FT : Vos études à Lille ?

MLR : Je voulais faire l'école d'éducateurs de Marseille. « Vous êtes trop jeune » m'a-t-on répondu (j'avais 19 ans !), « vous postulerez plus tard. » Alors j'ai décidé d'aller à Lille. Je vais faire psycho. Je cherchais du travail. J'ai participé aux « événements » en 1968. Deux clubs m'ont proposé des heures. J'ai travaillé aussi en hôpital et en FJT (foyer de jeunes travailleurs). La prévention, je ne connaissais pas du tout. Mais, j'avais fait un mémoire (de psychosociologie) sur le centre d'observation de Lambersart[1]. Quand j'y ai rencontré des éducateurs spécialisés, ça rejoignait mon premier désir.

FT : Je suis un peu surprise, car des psys dans la Prévention spécialisée, ils n'étaient pas nombreux…

MLR : J'étais même la seule. A l'époque, on dépendait du ministère de la Jeunesse et des Sports. Intervention de la direction de Feu Vert pour convaincre, c'était assez nouveau. J'étais embauchée sur le 14e arrondissement, comme psycho-sociologue.

FT : C'était marqué sur votre feuille de paie ?

MLR : Pas si sûr... Après j'étais éducatrice, de fait.

FT : L'embauche, le moment ?

MLR : J'ai vu Pierre Ducroq, puis le chef de service (Hubert Charbonnier) du 14e arrondissement. J'ai commencé en juillet 1970, sans avoir jamais fait ce travail. En août c'était calme au siège, je venais d'arriver, donc pas de congé, je suis donc partie en camp avec des gars de 20-22 ans (j'avais 25 ans). Sept garçons et moi. Je n'avais jamais fait de colos ni de camping. Ce sont les jeunes qui m'ont appris, ils ont monté ma tente, ils ont pris soin de moi… On est resté trois-

[1] Centre d'observation et de triage créé en 1945 par l'association nationale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence et animé à l'époque par Fernand Deligny.

quatre jours, pas très longtemps. Le deuxième camp ça a été avec des filles. On recrutait des filles pour s'occuper des filles (je n'aurais pas dû commencer avec des garçons). Ah, ce camp en Normandie…

FT : Un peu le baptême du feu !

MLR : Oui. On était un peu inconscient, à tous les niveaux. C'était de petites équipes à l'époque : trois personnes : quelqu'un en congé, quelqu'un sur le siège qui restait, quelqu'un pour faire le camp.

FT : comment vous percevez cette fonction, vous qui n'êtes pas éducatrice spécialisée ?

MLR : Je réfléchissais sur quel axe on pouvait intervenir, l'analyse des situations. Hubert Charbonnier m'a présentée aux personnes du siège. A partir de septembre, on a travaillé sur les questions pédagogiques. Voir vers quoi évoluerait notre travail : le 19e, le 20e, etc… 6 équipes. On faisait ces journées d'études, on se rencontrait.

FT : Entre vous ?

MLR : Oui, entre nous, pas d'intervenants extérieurs, pas de superviseur. Pendant longtemps à Feu Vert, on était assez hostiles aux intervenants de l'extérieur. Feu Vert a été créé en 1957, ces textes datent des années 1970, c'était les premiers. En fait, ensuite, je ne suis pas restée sur cette équipe du 14e arrondissement, seulement un an. J'ai été mutée sur le 20e arrondissement, l'équipe Olivier Métra. Objectif = m'occuper des filles.

FT : Pourquoi avez-vous quitté le 14e ?

MLR : Je ne me suis pas faite à l'équipe. Le chef de service était assez particulier. Un poste s'est libéré, j'y suis allée. Là, dans le 20e, le président venait nous voir régulièrement, le samedi après-midi. On se voyait dans un café. L'équipe était constituée de trois personnes (les deux autres étaient éducateurs spécialisés), plus le chef de service.

FT : Comment avez-vous pris possession du quartier ?

MLR : A l'époque, dans un local : le club, ouvert en dehors des heures scolaires. Pas non plus en matinée, de midi à 22h. Le reste du temps, un travail de rue, dehors. Les jeunes étaient plus souvent dehors à l'époque. Pas forcément les filles. Il y avait moins de partenaires que maintenant. Notre travail : l'insertion professionnelle. On se bâtissait un réseau d'employeurs. On tenait des permanences, avec des journaux qui tenaient les offres d'emploi. C'était les années 1970, à

l'époque la majorité était encore à 21 ans[2]. On donnait rendez-vous aux jeunes, au local, le matin, pour qu'ils se lèvent. Au niveau boulot, il y avait beaucoup d'offres de manutentions, d'ouvriers spécialisés à Paris et en proche banlieue. On était au 57 rue Olivier Métra, on avait un baby-foot, la télé. C'était un ancien Mille-club[3], c'est pour ça qu'on s'est appelé « club de prévention ». A Lille et à Roubaix où j'étais c'était aussi des anciens Mille-Club. L'accent était mis sur les murs, aujourd'hui sur le service, les équipes.

FT : Un peu une baraque, style IKEA…

MLR : On était beaucoup dans le local, sur un terrain en friche, entouré d'immeubles. L'action partait du local et revenait au local pour les jeunes (ce n'est pas les jeunes cependant qui l'ont construit). Sur le 14e : il s'agissait d'un wagon sur les anciens fortifs. Le travail était traditionnel, on prenait contact avec les écoles du coin, pas de politique de partenariat comme aujourd'hui. Les liens avec les services des villes étaient peu développés, on était à côté. On était vécu comme des gens qui s'occupaient des délinquants. Notre partenaire c'était l'Education surveillée.

FT : Vous receviez des visites officielles (genre inspecteurs) ?

MLR : Nous, dans notre circonscription, il y avait M. Assathiany[4]. Il venait au conseil d'administration, mais pas sur le terrain.

FT : Parlez de votre période syndicale…

MLR : De 1976 à 1981, j'ai été permanente syndicale (CGT-syndicat national d'action sociale), détachée, payée par le ministère. C'est une parenthèse. J'étais au courant de ce qui se passait à Feu Vert, mais je

[2] L'âge de la majorité sera abaissé à 18 ans en juillet 1974.

[3] En 1966, le ministre de la Jeunesse et des Sports, François Missoffe, lance une vaste consultation de la jeunesse. Son objectif est la réalisation d'un Livre blanc qui devait servir à la mise au point d'une politique globale de la jeunesse. Une des solutions alors proposées est la réalisation de Mille Clubs, des sortes de mini-foyers/maisons de jeunes étaient comme des lieux où les jeunes se retrouveraient entre eux, sans intervention des adultes et pour pratiquer des « loisirs spontanés ».

[4] Roland Assathiany (1910-2008). Entre 1932 et 1935, il fait fonction d'assistant de service social près du Tribunal pour enfants de la Seine, rue du Pot de fer, future association Olga Spitzer. Fin 1943, il commence à travailler au commissariat général à la Famille et est nommé à Lille en tant que délégué régional adjoint. En 1945 il est nommé à Paris comme inspecteur à la Population. En 1947, retour à l'administration de la Santé Publique qu'il ne quitte plus jusqu'à sa retraite en 1976. Il est assez rapidement nommé directeur adjoint des Affaires sanitaires et sociales, puis finalement directeur en 1975.

n'étais pas en prise en directe. Au syndicat ma responsabilité c'était la formation. Je représentais la CGT à Promofaf avant Annie Lecullée. C'était une responsabilité plutôt individuelle, même si je participais à des commissions. Ça m'a permis de conserver le contact, notamment avec l'évolution du secteur.

FT : Il y a beaucoup de syndiqués à Feu Vert. Vous y êtes restée 5 années, c'est vous qui choisissez de partir du syndicat ?

MLR : Oui, j'avais envie de revenir sur le terrain. En 1981, un poste de directeur-adjoint de la prévention spécialisée sur Paris s'est créé à Feu Vert, pour lequel j'ai postulé. J'ai été choisie par le conseil d'administration. Ce poste était prévu pour aider à la pédagogie des équipes. J'y suis restée de 1981 à 1995. Sinon, je serais peut-être restée permanente.

FT : vous prenez fonction sur ce nouveau poste et…

MLR : Je refais connaissance avec les membres des équipes, plus nombreuses, plus grandes. Chaque équipe compte trois à quatre personnes avec un chef de service par équipe (aujourd'hui il y a 5 personnes). Les équipes ont changé de lieux. C'était pour moi une re-connaissance de ce nouveau terrain.

FT : Votre retour, c'est sur la prév' que ça se fait, il y avait pourtant déjà d'autres services à Feu Vert…

MLR : C'était un travail d'équipe avec Serge Maret, directeur de la prévention. Je discutais avec les équipes du le travail à effectuer, je participais aux réunions d'équipe hebdomadaire (je faisais le tour, c'était moi qui me déplaçais). J'organisais aussi des rencontres inter-équipes sur des thèmes, sous forme de journées ou demi-journées d'étude. Je devais évaluer aussi les manques au niveau de la formation.

FT : Vous rencontrez le conseil d'administration à ce moment-là ?

MLR : Oui, il n'y a avait pas de direction générale, les cadres étaient embauchés par le conseil d'administration (ça devait être Jean-Marc Steindecker que j'ai vu). En 1995, on m'a demandé de créer le service prévention spécialisée 93 : trois équipes sur deux villes (aujourd'hui il y a dix équipes sur cinq villes).

FT : Dans le 93, il y avait déjà du monde sur la place…

MLR : Pas tant que ça ! Le département voyait d'un très mauvais œil les équipes de prév' : Où êtes-vous ? Que faites vous ? Un vrai conflit entre le département et les équipes. Seules quelques associations

étaient reconnues par le département (actuellement, il y a neuf associations sur le 93, ce n'est pas beaucoup). Quand on est arrivé en 1995 il y avait au départ : Rues et cités, Arrimage, le Grajar, ALV (A travers la ville), Villes et avenir et la Sauvegarde. Après, il y a eu Canal Saint-Denis, Vie et cité-Bobigny et nous. On intervient sur 43 quartiers.

FT : Comment vous vous y êtes prise ?

MLR : Le conseil général de la Seine Saint-Denis a souhaité faire appel à une association hors du département. Pour Epinay, Gilbert Bonnemaison, le maire, avait créé sa propre équipe. Compte tenu des enjeux et de la personnalité de Bonnemaison… Feu Vert a alors été sollicité. 3 mois de négociations avec le département. A Epinay, on a créé deux équipes ; à l'Île Saint-Denis, une équipe. Puis, nous avons eu des échos de la part des villes environnantes qui voulaient elles aussi leurs équipes éducatives : Saint-Ouen qui au début a créé entièrement les postes (avant que le département ne prenne le relais), on a créé deux équipes ; Villetaneuse, deux équipes ; La Courneuve, deux équipes (en 2003). Les villes, là, participaient au financement (ce qui n'était pas le cas pour Paris).

FT : Comment les villes font leur choix entre les associations ?

MLR : Elles sollicitent le département et le département propose. Pourquoi nous ? Feu Vert est très reconnu à Paris, c'est une association solide.

FT : Un argument pas vraiment suffisant, je trouve…

MLR : Peut-être alors sa capacité à se positionner… Le fait que Feu Vert gère d'autres types d'établissements (placement des jeunes à la Juine par exemple).

FT : Dans le 93, il n'y a pas eu d'appel d'offre, mais plutôt un gré-à-gré ?

MLR : Dans le 93, il y a eu une convention prévention spécialisée et Education nationale, pour avoir des éducateurs dans les collèges, mais les budgets n'ont pas suivi. Nous, dans les collèges, on a refusé car il n'y avait pas d'équipe de prévention sur place. On aurait payé un éducateur qui aurait été seul dans son collège. En prévention spécialisée, je ne sais pas si le département des Hauts-de-Seine aurait accepté.

FT : Quand on fait appel à vous, c'est déjà décidé ?

MLR : Non pas forcément. Face aux villes nous avons dû expliquer le travail qu'on faisait : « nous ne sommes pas des pompiers, mais voilà ce que nous pouvons faire »…

FT : Vous aviez donc un rôle important comme ambassadrice, comme négociatrice ?

MLR : On allait discuter notre rapport d'activités avec les services municipaux. La ville paye deux ou trois postes éducatifs, à quoi servent-ils ? Elle veut un retour sur investissement. Donc oui, il faut amener des arguments et convaincre.

FT : Et ça, ce n'est pas un boulot de psychologue ou un petit peu…

MLR : Ça sert… Mais en tant que psychologue, je ne suis jamais intervenue.

FT : La prévention et l'histoire de Feu Vert et de ses autres secteurs, c'est un peu cloisonné… Non ?

MLR : Le foyer de la Juine accueille des jeunes d'autres départements. Il y a comme une répartition géographique : Les Jacquets c'est les Hauts-de-Seine, le CHRS l'Essonne, La prévention Paris + le 93. Dans chaque département, on connaît Feu Vert pour une chose.

FT : Je sens un cloisonnement entre les différents secteurs de travail.

MLR : D'où la nécessité des journées d'étude… On appartient à la même fondation, tout de même. ! Mais, dernièrement, il y a eu beaucoup de renouvellements, la solidité est peut-être moins forte.

FT : Feu Vert, c'est d'abord la prévention, puis d'autres objectifs se sont ajoutés. C'est la seule association de ce type, je pense

MLR : Dans le 93, on a pensé à un « Jacquet » similaire sur le département, et aussi à la création d'un collège, mais ça n'a pas marché (problème de financements). A Paris aussi.

FT : Vous n'avez jamais eu envie de travailler dans une autre association ?

MLR : Non ! 38 ans à Feu Vert, mais je ne suis jamais restée dans le même poste. Je n'ai pas eu l'impression de m'encroûter. On est un collectif à Feu Vert, qui réfléchit, qui se forme à l'extérieur. On ramène des choses, pour faire évoluer les choses. On est au service du public, on est au service de la fondation. Comment être le plus efficace possible pour un public qui nécessite notre intervention. L'évolution pour la prévention spécialisée et les autres services cela a

été de dégager des postes de cadres : la promotion des salariés en interne, on avait ce souci. Aujourd'hui, les possibilités sont moindres, à part les départs en retraite.

FT : Les statuts de la Fondation, ça a changé quelque chose ?

MLR : L'esprit est resté le même. Certains ont même du mal à faire la différence.

Jeu de piste ou cache-cache

Portrait en creux d'un fondateur

En octobre 1986, Marinette Girard, directrice de l'Action sociale au ministère des Affaires sociales et de l'emploi s'adresse à Mme Breuil, chef du bureau de cabinet du ministre, pour proposer la nomination dans l'Ordre de la Légion d'honneur de Robert Steindecker, président de la fondation « Jeunesse Feu Vert ». Elle fait un portrait élogieux du fondateur en précisant que « loin d'être retiré dans un simple statut d'employeur, il est présent sur les différents terrains, proche des préoccupations des nombreux salariés » ; c'est un « homme personnellement engagé » dit-elle, et à propos de la Fondation : « il en est l'âme agissante et efficace ». Elle est en revanche bien à mal de présenter dans le détail le parcours et la carrière de son candidat tant il est « d'une extrême discrétion et d'une grande modestie, n'ayant jamais sollicité personnellement décoration et hommages officiels » et se contente de joindre à sa demande un curriculum-vitae *succinct. Selon les témoignages de ses proches et collaborateurs, Robert était un homme qui parlait peu, particulièrement en ce qui concernait sa vie privée. Malgré son omniprésence au sein de l'association puis de la fondation qui porte son nom et à laquelle il a consacré durant plus de trente ans une bonne partie de son énergie et de sa fortune, malgré aussi la relève assurée par deux de ses enfants, voilà un fondateur dont il est difficile de retracer la biographie et les motivations, comme s'il s'était retranché derrière son œuvre. Que savons-nous ? Qu'aimerait-on savoir ?*

Félix Robert Steindecker est né à Bruxelles le 9 février 1910 d'une famille juive de banquiers, d'origine allemande. Son grand-père, Léopold, originaire de Francfort-sur-le-Main, avait fondé la banque Steindecker en 1881 à Paris, boulevard Haussmann. Marié à Fanny Schelemeyer (de famille alsacienne), il avait eu sept enfants : David, Thérèse, Sophie, Bertold-Adolph, Sally, Régine et enfin Willy (le père de Robert).

En 1889, c'est David, l'aîné né à Francfort (il sera naturalisé français en 1911) qui, à l'âge de trente ans, devient le directeur général (au décès de son père Léopold ? Quand son frère Sally se marie en 1901 ses deux parents sont mentionnés comme décédés), même si la banque prend dorénavant le nom de *Steindecker frères*, garantissant ainsi aux trois autres frères une position d'associés et une porte d'entrée pour y participer.

La famille Steindecker fait partie de la communauté israélite fortunée de Paris, comme le montre leur participation au comité de bienfaisance et aux nombreuses œuvres gérées par la communauté, ainsi que le reflètent les annonces publiées dans la revue *L'univers israélite* (journal des principes conservateurs du judaïsme) et le *journal juif*. A partir de 1881, Léopold Steindecker réunit ainsi chaque shabbat un petit mynian[5] dans son appartement de l'avenue de Malakoff dans le 16e arrondissement où se retrouve une partie des familles orthodoxes, la plupart d'origine allemande ou alsacienne, comme les frère Lehman (fondateur de la Banque BNC), les frères Merzbach (banquiers, figurant parmi les plus gros actionnaires de Pathé et devenus propriétaire du journal *Gil Blas*), les Weill (famille de la femme de Léopold), les trois frères Tedesco marchands de tableaux mais qui sont d'origine italienne et dont la descendance contractera mariage avec celle de Léopold. Ces réunions donneront naissance à la future synagogue du 31 rue Théry qui deviendra plus tard la rue Montevideo.

La famille Steindecker fait aussi partie de la bonne société : tandis que le carnet mondain du *Figaro* dans l'entre-deux-guerres suit les déplacements et villégiatures de son abonnée Mme David Steindecker à Amphion-les-Bains, à Cabourg, à Marienbad ou à Nice ; les autres membres de la famille publient régulièrement faire-part de fiançailles, de mariages, de naissances et de décès dans le journal conservateur *Le Matin*.

Willy dans un premier temps s'installe avec sa femme Suzanne Weill à Bruxelles, où il a deux enfants, Andrée et Robert, sans doute y développe-t-il une activité en relation avec la banque paternelle. Il semble s'être affranchi de son appartenance religieuse et choisit de donner à ses enfants une éducation laïque.

Robert fait donc une partie de sa scolarité à Bruxelles, très certainement à l'école de l'Ermitage, dirigée encore à l'époque par son fondateur qui y enseigne, Ovide Decroly[6], dont il garde par la suite un souvenir très vif.

La famille retourne à Paris après la première guerre mondiale et Willy Steindecker intègre le siège de la banque familiale, dans laquelle il fait

---

[5] Groupe de prières de 10 personnes adultes, quorum minimum nécessaire pour réciter certaines prières selon la loi juive.

[6] Ovide Decroly (1871-1932). Médecin neuropsychiatre et pédagogue belge de l'éducation nouvelle, il fonde dès 1901 à Bruxelles une école pour enfants anormaux puis, en 1907, l'école de l'Ermitage à Ixelles qui sera le laboratoire et l'application de sa pédagogie, destinée cette fois à tous les enfants. Sa pédagogie, basée sur les centres d'intérêt de l'enfant, prend appui sur l'enfant en société. Son originalité tient à une approche globale des activités des l'enfant.

entrer son fils Robert en 1928 ou 1933 comme apprenti quand ce dernier, qui vient d'avoir 18 ans, a obtenu son baccalauréat de l'enseignement secondaire, après avoir été élève de l'école Alsacienne. Willy perpétue ainsi la tradition familiale qui, de père en fils, initie par apprentissage progressif les nouvelles générations à prendre la relève dans la gestion des affaires.

David le frère aîné, qui avait eu tout d'abord une fille, fait lui aussi entrer en 1932 son fils cadet Charles-Léopold (de sept ans plus âgé que Robert) après l'avoir envoyé faire des études à Amsterdam où ce dernier s'est marié.

En revanche, Berthold-Adolph, le frère puîné, dont le fils aîné, Léon, né en 1895, étant le plus âgé de sa génération, aurait dû être le premier des petits fils de Léopold à intégrer la banque, se heurte à la personnalité de ce dernier qui refuse de s'inscrire dans cette lignée. Bien qu'il accepte dans un premier temps des études de droit, Léon suit parallèlement les cours de philosophie de Bergson au Collège de France. Ayant découvert sa propre homosexualité à partir de 1918, il s'éloigne de sa famille et prend dorénavant le pseudonyme littéraire de « Léon Pierre-Quint ». Ses premières œuvres de fiction sont remarquées et publiées aux éditions Mercure de France. Il se lance à partir de 1923 dans une carrière d'éditeur aux Éditions du Sagittaire en remplaçant, avec Philippe Soupault, André Malraux démissionnaire. Pierre-Quint et Soupault réussirent alors un coup de maître l'année suivante en publiant le Manifeste du surréalisme d'André Breton.

Quant à Sally, le troisième frère de Willy, bien que sa profession de banquier soit indiquée lors de son mariage à Paris en 1901 avec Babette Ettlinger et qu'il ait eu deux enfants avec cette dernière, dont un fils cadet Paul-Léopold, né en 1907, il semble se retirer par la suite. Sa femme Babette meurt en 1911, laissant deux enfants en bas âge (7 et 4 ans) dont un fils qui ne rejoindra pas la banque.

La banque Steindecker qui, en 1923, avait déménagé 3 rue de la Bourse, traverse avec difficulté la crise de 1929, date à laquelle David, le frère aîné se retire dans un appartement au 78 boulevard de Malakoff avant de décéder le 25 février 1936. Willy Steindecker réussit cependant à reconstituer le capital en la transformant en une société en commandite simple[7] dont les deux associés gérant sont lui-même et son fils Robert, bien que son neveu Charles (fils de David) continue à

[7] La Société en Commandite Simple (SCS) est une société constituée par un ou plusieurs associés solidairement responsables, (les commandités), et un ou plusieurs bailleurs de fonds (les commanditaires). Ce type de société s'adresse, par exemple, à des personnes qui veulent créer un commerce (associés actifs ou chefs d'entreprise) mais qui ne disposent pas de capitaux suffisants.

y travailler. En 1932, après un nouveau déménagement, 6 rue Halévy dans le 9e arrondissement, la banque reprend sa prospérité antérieure.
Le 18 juillet 1936, Robert Steindecker se marie avec Suzon (Suzanne Henriette Weil) qui, à une lettre près, porte exactement le même prénom et nom que sa mère. Cette dernière, fille de Fernand Weil et Marianne Edmée Wallach, de sept ans sa cadette, avait fait des études scientifiques à l'école supérieure de chimie de Paris, études qu'elle interrompt à son mariage pour devenir épouse et mère de famille de deux filles : Arlette née en 1937 et Claudine en 1939. Le couple avec ses deux enfants est installé au 159 avenue Malakoff dans le 16e arrondissement.
A la déclaration de la guerre et bien qu'il ait été exempté du service militaire en 1930, Robert s'engage dès le 13 septembre 1939 comme volontaire dans la 1ère compagnie de l'Armée de l'Air, faisant valoir son brevet d'aptitude et sa licence de pilote d'avions de tourisme qu'il vient d'obtenir quelques jours auparavant (le 2 septembre 1939), avec trente-deux heures douze minutes de vol à son actif. Il sert ensuite pour la 3ème puis la 5ème compagnie, avant de suivre de janvier à avril 1940, les cours du peloton préparatoire au peloton des élèves officiers de réserve du personnel navigant à la base aérienne de Chartres, où il est nommé au grade de sergent. Il sert encore pour la 8ème compagnie avant d'être démobilisé le 19 juillet comme tous les autres soldats, suite à la signature de l'armistice de juin.
Il a à peine le temps de réintégrer sa vie civile de banquier car, à l'automne 1940, la banque familiale est fermée autoritairement en application du premier statut des juifs[8]. Alors que son cousin Charles décide de s'exiler aux Etats-Unis (il finit par y arriver le 2 juillet 1941), Robert, ayant vu le vent venir, préfère se replier dans le Sud dans ce qui deviendra la zone libre. Il part dès la fin de l'été 1940 en voiture avec sa femme enceinte et ses deux premiers enfants pour s'installer à Clermont-Ferrand, 36 rue Neuf Soleils. Sur sa carte d'identité délivrée à cette époque, il fait figurer comme profession, liquidateur de sociétés.
En novembre 1942, suite au débarquement des alliés en Afrique du Nord et à l'avancée des troupes allemandes qui envahissent la zone libre, Robert décide à nouveau de s'engager auprès des forces libres pour combattre. Il met tout d'abord à l'abri sa femme et ses deux aînées à Pajay, un petit village de moins de 500 habitants, situé à 27 km au Sud-Est de Vienne au fin fond de l'Isère (la petite dernière

[8] Le premier statut des Juifs, qui exclut ceux-ci de la fonction publique et des fonctions commerciales et industrielles, date du 3 octobre 1940.

Monique-Elisabeth, née le 3 octobre 1940 à Clermont-Ferrand, est en effet décédée quelques mois après, le 10 janvier 1941).

Comme de nombreux autres combattants désirant rejoindre Alger, surnommés les « évadés de France »[9], Robert tente de passer par la filière espagnole[10], mais se fait lui aussi arrêter dès qu'il a franchi les Pyrénées. Pendant un an, de novembre 1942 à novembre 1943, Robert est alors interné, subissant le sort de nombreux de ses compatriotes : tout d'abord la prison où il reste enfermé six mois semble-t-il et dont il gardera toute sa vie un souvenir pénible sans que l'on sache exactement dans laquelle il a séjourné (sans doute celle de Pampelune étant donnée sa proximité avec son internement suivant), puis le *balneario* d'Arnedillo, dans la province de Rioja au Nord du pays, un ancien établissement balnéaire vétuste dans lequel il se retrouve cantonné en résidence surveillée.

Même si les conditions de vie sont meilleures qu'en prison, il ne s'agit en aucun cas d'une villégiature comme le rappelle l'historien Michel Catala[11], la souffrance morale de l'attente avant les rapatriements étant cruelle et d'autant plus désespérante pour Robert qu'il a laissé derrière lui femme et enfants dans une situation précaire.

Car l'objectif est bien de parvenir à se faire rapatrier, non pas en métropole, mais en Afrique du Nord. En effet, depuis janvier 1943, les services français en Espagne ont entamé une négociation sur le fil du rasoir avec le gouvernement de Franco, ce dernier modulant de façon très stratégique ses alliances en fonction de l'évolution du conflit. En mai 1943, il reconnaît *de facto* les autorités d'Alger et autorise une représentation officieuse à Madrid et des convois au départ de Malaga vers le Maroc et l'Algérie sont organisés laborieusement pour transporter les « évadés » français toujours plus nombreux. Le temps finit donc par jouer en faveur de Robert et, en septembre 1943, son cas est enfin pris en compte. Le 20 septembre, il reçoit ainsi une lettre de Robert Esdide, le délégué de la Croix rouge française en Espagne dans laquelle ce dernier certifie que son « ancienneté » à Arnedillo et ses mérites lui donnent le droit à

[9] Le 16 avril 1945, à la Libération, il payera ainsi sa cotisation à l'union des évadés de France, « L'avant-garde de la Résistance, sa carte d'adhérent portant le n°389.

[10] Le 1er juin 1940, l'Espagne de Franco s'est en effet déclarée non-belligérante et donc en dehors du conflit, tout en se solidarisant officiellement avec l'Axe. Bien que Franco cherche dès le mois d'août 1940 à interdire le transit des Français par l'Espagne, de nombreux réseaux dans les départements frontaliers français continuent à organiser des évasions par des passages clandestins.

[11] Michel Catala, « L'exil français en Espagne pendant la Seconde guerre mondiale 1940-1945 », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°67, 2002, p. 78-83.

prétendre à un départ rapide sans toutefois pouvoir lui donner satisfaction.
Il lui faut encore patienter deux mois avant de pouvoir être finalement « rapatrié » de Malaga à Casablanca durant le mois de novembre. Comme tous les Français qui débarquent, il est conduit dans un camp de transit, pour y accomplir de nombreuses formalités (la première étant l'établissement d'une carte d'identité provisoire délivrée sur déclarations de l'intéressé) et être ensuite interrogé par des officiers sur son *curriculum vitae*, ses études, sa traversée des Pyrénées et son séjour en Espagne. Il est ensuite transféré au dépôt de l'air 209, une caserne au Sud de la ville, du côté d'Aïn Diab, où il reçoit un paquetage militaire très complet avant d'être envoyé finalement à Alger. Grâce à sa facilité pour les langues (ayant été éduqué par une nurse anglaise, il parle en effet couramment l'anglais et domine bien l'allemand, il avait fait notamment un voyage d'études dans l'entre-deux-guerres), il suit alors un stage d'interprète pendant deux mois durant lequel il se lie d'affection avec Aimé Gabillon, de douze ans son cadet, mais avec qui il se rend compte qu'il a de nombreux points communs. Tout d'abord, par le plus grand des hasards, Aimé Gabillon a vécu jusqu'à son départ à Pajay dans l'Isère et connaît très bien Jean Nemoz, de la famille de la propriétaire de la maison où se sont réfugiées Suzanne Steindecker et les deux filles ; ensuite Aimé a lui aussi traversé l'Espagne en passant par Irun, Madrid puis Malaga, même s'il a eu plus de chance que Robert et ne s'est pas fait arrêter, ne mettant que deux mois pour rejoindre l'Algérie. En revanche son grand frère, qui a franchi les Pyrénées à la même période que Robert, a lui aussi été interné pendant six mois au camp de Miranda dans des conditions très difficiles avant de réussir à être rapatrié au Maroc, où il a suivi un apprentissage de pilote avec les américains, avant que son avion ne s'écrase sur une hauteur près de Marrakech.
A l'issue des deux mois de stage d'interprète, à la fin duquel ils obtiennent tout deux le grade d'adjudant, Robert et Aimé sont séparés : le premier est envoyé parfaire son instruction dans une base près d'Oran, le second en Tunisie. Ils se retrouvent avec plaisir au printemps 1944, tout deux nommés à la base de Telergma comme interprètes volants et c'est durant cette période qu'ils deviennent vraiment camarades. Cette base en altitude avait été créée fin 1942 par les Américains, peu après leur débarquement en Afrique du Nord à 40 kilomètres au Sud-Ouest de Constantine. Malgré la consonance de son nom, Telergma n'est pas un nom arabe, mais la contraction de TELERadioGoniométrie à référence MAgnétique. Après la fin des hostilités liées au débarquement en Afrique du Nord, cette base était

devenue un *Bombardment training center*. Depuis le 24 janvier 1943, à la conférence d'Anfa, il avait été en effet décidé la création d'un corps expéditionnaire français placé sous le commandement tactique américain et équipé d'appareils modernes dont le maniement serait enseigné par des instructeurs américains. L'appareil proposé était le B26 surnommé *« Marauder »* (nom donné en souvenir d'une tribu indienne particulièrement guerrière), un avion d'aspect redoutable avec son énorme fuselage en forme de cigare, flanqué de deux moteurs imposants munis d'hélices à 4 pales et doté d'ailes étonnamment courtes. L'entraînement comptait des cours théoriques et des vols journaliers en double et il fallait une quinzaine d'heures de vol avant d'être lâché en premier pilote, d'où le rôle tout à fait indispensable des interprètes volants pour transmettre les informations entre le pilote et le copilote, entre l'apprenti et le moniteur.

Tout le monde logeait sur place dans ces grandes tentes pyramides américaines au centre desquelles on peut installer un poêle[12]. Le 1er juillet 1944, Robert reçoit à titre de récompense de l'armée américaine un certificat de mérite pour l'accomplissement de son service comme interprète volant et est dorénavant autorisé à porter les Ailes de membre d'équipage de l'Armée de l'Air.

Il est ensuite recruté, toujours comme interprète, au sein du groupe de chasse 2/6 « Vendée » stationné en août 1944, sur le terrain de Réghaïa, une base située en bord de mer à plus de 20 km au Nord de la petite ville du même nom, située dans la banlieue Est d'Alger. A partir du 14 décembre 1944, après les opérations de débarquement dans le Sud de la France, le groupe de chasse retourne sur le sol de la métropole sur le terrain du Vallon, entre Istres et Salon de Provence, où Robert finit la guerre.

Il est finalement démobilisé le 23 février 1945 et retrouve sa femme et ses filles, saines et sauves, à Tournon. Après être restées cachées pendant deux ans à Pajay, ces dernières avaient finalement rejoint la mère de Robert, installée dans un Hôtel en face de la gare de Tournon, à la rentrée 1944. Comme se souvient Marie-Thérèse, la future femme d'Aimé, elle aussi originaire de Pajay : « le village s'est bien comporté, ceux qui auraient pu les dénoncer avaient peur que le maquis descende ».

La famille retourne à Paris au 159 rue Malakoff bien qu'ils découvrent que depuis août 1942 leur logement avait été réquisitionné et pillé (ce

[12] Voir les mémoires de Maurice Rochaix pilote parmi, *Le Groupe Bretagne des forces aériennes Françaises libres*, Paris, éditions Nel, 2012.

qui leur donnera droit en 1947 à une carte de sinistrés). Les archives de la Banque ont aussi disparu, Robert n'a même plus de numéro de Banque, tout est à reconstruire. Le 1er janvier 1946, la Banque rouvre ses portes sous le nom de R. Steindecker et Cie, une société en commandite simple dont Robert est le seul gérant. L'installation est modeste : 90 m² au cinquième étage d'un immeuble boulevard des Italiens. Le démarrage est lent et durant les trois premières années, les chiffres du bilan ont peine à s'équilibrer. Malgré ses difficultés financières, le couple Steindecker a trois autres enfants : une fille Dominique en 1947, un fils Yves né en 1949 (décédé accidentellement à l'âge de vingt ans) et Jean-Marc en 1956.

En 1950, une fois la banque remise à flot, Robert Steindecker décide de devenir de façon bénévole visiteur des prisons, un engagement qui date, semble-t-il, de son séjour en Espagne durant la guerre ; une conjoncture exceptionnelle qui lui a fait connaître le sort d'un détenu. C'est durant cette période et à travers le groupe des visiteurs de prison qu'il fait une rencontre décisive avec le juge Jean Chazal de Mauriac qui, après avoir été détaché en 1943 par le ministère de la Justice auprès du Dr Grasset le secrétaire d'Etat à la Santé et à la Famille pour diriger la coordination des administrations concourant à la "sauvegarde" de l'enfance déficiente et en danger moral, était devenu délégué au Tribunal de la Seine en 1944 puis, en 1945, l'un des tout premiers juges des enfants. Loin de se cantonner à ces fonctions, Jean Chazal est un homme de réseau et de conviction, investi dans d'innombrables associations spécialisées dans ce secteur de la protection de l'enfance[13].

C'est sous l'influence de ce dernier, semble-t-il, que Robert Steindecker s'engage dans la fonction bénévole de délégué à la liberté surveillée, comme l'atteste une carte délivrée par le président du tribunal pour enfants de la Seine datée du 10 décembre 1951. Un poste qu'il occupe jusqu'en 1956, avant d'être embarqué dans la création d'un premier club de prévention dans le quartier du Haut-Belleville, le « Club 57 Feu vert », géré par une association du même

[13] Il est notamment président, puis président d'honneur de l'ARPSEA (Association régionale parisienne de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence), président de 1954 à 1958, puis président d'honneur de l'Association internationale des juges des enfants, administrateur de l'Association française de criminologie. Il intervient à l'Institut de Criminologie de l'université Paris II, participe à l'élaboration des programmes de la nouvelle école de cadres rééducateurs de Montesson, prend la parole au cours de multiples séminaires, colloques et congrès. Sur le terrain, il impulse notamment en 1950 l'un des premiers foyers de semi-liberté à Vitry-sur-Seine.

nom qu'il finit par présider tout en étant son principal mécène et organisateur…

Les procès-verbaux de réunions

Une colonne vertébrale pour l'histoire des associations

La loi du 1er juillet 1901, dite de « liberté associative », est venue en fait régenter un certain nombre de pratiques qui étaient jusqu'alors de l'ordre de l'informel. De par le laxisme des contrôles au regard de sa stricte application, ce texte législatif a certes laissé une grande marge de manœuvre à ce monde des œuvres, qui se métamorphose progressivement en « secteur associatif », mais il a néanmoins imposé la rédaction d'un certain nombre de comptes rendus ou procès-verbaux réguliers reflétant la trame des activités et orientations de chacune des associations ainsi constituées. On en retrouve d'ailleurs la trace écrite généralisée dans leurs archives sous forme de registres manuscrits aux pages numérotées selon un modèle prescrit par les préfectures puis, au fil du temps, sous forme de textes dactylographiés rassemblés de façon plus libre dans des classeurs. Il est frappant de constater le peu de résistances à cette règle finalement assez astreignante, la réalisation de rapports écrits sur les différentes instances administratives propres aux associations (bureaux, conseils d'administration, assemblées générales) semblant finalement devenir un usage interne intégré, réapproprié, alors même que les administrations de tutelle paraissent s'en désintéresser. Les archives des préfectures présentent en effet, par contraste, de grandes lacunes dans le recueil de ce type de documents qui leur étaient pourtant initialement destinés. Les administrateurs familiers de ces procédures associatives se targuent volontiers du style sibyllin propre à ce type d'écrits : les paroles retranscrites seraient ainsi soigneusement choisies, certains propos seraient quant à eux passés diplomatiquement sous silence. Ils oublient que ces choix et ces abstentions évoluent avec le temps et que, de par leur régularité d'exécution, ces procès-verbaux finissent par faire série qui, déchiffrée d'un bout à l'autre, permet en partie de les débusquer. Comme disaient Françoise Tétard et Monique Brisset : « une archive c'est l'écrit, mais c'est aussi le non-dit. L'archive s'analyse aussi en creux, c'est un moyen de faire parler ceux qui se taisent[14]*. » Les événements passés sous silence deviennent ainsi repérables, parfois même criants, ces comptes rendus dans leur totalité constituant finalement une sorte d'ossature de la vie associative à laquelle il ne reste plus qu'à donner chair. Suivant Françoise Tétard, j'en ai donc fait une première lecture, dans le jargon des historiens on dirait « un premier dépouillement », ce n'est pas encore un travail d'histoire, il en faudrait*

[14] F. Tétard, M. Brisset, « Poussières pour l'avenir », revue *Ancres*, n°2, mars 1985, p. 120.

plus, mais plutôt une première prise de contact, une sensibilisation à l'ambiance, une manière de commencer, de cerner les principales étapes dans leur chronologie.

Une création menée tambour battant

La toute première réunion inscrite sur le registre a lieu le 15 juin 1957 à 18h30 au domicile de Marie Gruson, femme de Gérard Gruson un directeur industriel de la Régie Renault, 6 rue Edmond Valentin dans le 7e arrondissement. On est dans les beaux quartiers, l'immeuble en pierre de taille est cossu. Marie Gruson n'est pas une dame patronnesse puisqu'elle s'est engagée comme Robert Steindecker comme déléguée bénévole à la liberté surveillée près le tribunal pour enfants de la Seine (toujours le réseau Jean Chazal). Elle accepte de faire le secrétariat de la séance.
Sont présents Mme Pernin faisant sans doute partie des réseaux de bienfaisance de Mme Gruson ; Jean Burgues, conseiller à la Cour d'appel ; Robert Steindecker, banquier ; Vincent Gianfalla, industriel, qui accepte de devenir trésorier avant même que des statuts ne soient déposés ; Mlle Paulette Randet, déléguée permanente près le tribunal pour enfants de la Seine ; Mlle Marcelle Fauconnet, assistante sociale chef, devenue directrice du service social de l'enfance en danger moral de Paris (elle est la fille du sociologue Paul Fauconnet, disciple d'Émile Durkheim).
Ce premier cercle de fondateurs s'avère prévoyant. Dès cette première réunion, ils examinent l'éventualité de créer un comité de gestion au sein de l'association pour bénéficier de la reconnaissance d'utilité publique (la fameuse RUP !). Ils s'inquiètent par ailleurs du coût de l'entreprise en évaluant que pour commencer il faudrait engager un éducateur pour un montant de 100.000 F par mois : « où les trouverons-nous ? » s'exclament-ils alors en chœur. La séance est levée à 20h.

La deuxième réunion se tient le 28 octobre 1957 toujours dans le même lieu (qui deviendra le siège social de l'association), de 18h30 à 20h30. En plus de ceux qui étaient venus la première fois, s'y adjoignent Jean Chazal, président de Chambre à la Cour d'Appel ; maître René Padoux, avocat à la Cour ; André Trintignac, chef de bureau des études sociologiques et économiques de l'Habitat. De l'intention, on est passé à l'action : une option est mise sur un terrain en friche situé 34 rue Levert dans le 20e arrondissement (un terrain qui fait l'angle avec la rue Olivier Métra) qui pourrait être loué par la Préfecture de la Seine et, avant même d'être sûr de l'obtenir, une

baraque a été achetée aux Domaines et entreposée provisoirement à Saint-Ouen. Marcelle Fauconnet s'est engagée quant à elle à offrir ¼ de son temps pour commencer l'activité. Maître Padoux est chargé de rédiger les statuts d'une association loi 1901 qui prendrait le nom de « Club 57 Feu Vert » : club puisqu'il s'agit bien d'adopter la formule du club de prévention, 57 pour marquer la date de démarrage de l'aventure, Feu Vert parce qu'on aurait dit à Robert Steindecker « vous avez le feu vert ». Un bureau provisoire est alors nommé : Président = Robert Steindecker, vice-président = René Padoux, Trésorier = Vincent Gianfalla, secrétaire générale = Marie Gruson.

La troisième réunion qui se déroule le 17 janvier 1958, toujours au même endroit et à la même heure, est constitutive. La personnalité invitée à rejoindre le groupe des initiateurs est bien choisie, il s'agit de Roland Assathiany, à l'époque sous-directeur de l'action sanitaire et sociale de la Seine, l'exemple même du haut-fonctionnaire fortement investi dans la cause de la protection de l'enfance. Sans aucune ambiguïté ni double-casquette, il se positionne avec aisance dans les conseils d'administration, à la fois comme représentant officiel de son administration, et à la fois comme notable militant, n'hésitant pas à guider les administrateurs des associations gestionnaires pour obtenir des aides[15]. Durant cette réunion il conseille ainsi les administrateurs de l'association « Club 57 Feu Vert », dont les statuts ont été entretemps déposés à la Préfecture (le 22 novembre 1957, avec une publication au JO du 5 décembre 1957), de demander des subventions d'équipement à la Caisse d'allocations familiales[16] et au ministère de la Santé tout en faisant parallèlement des démarches auprès de la chambre de commerce, de la Banque de France, d'autres banques et de la Fondation Rockefeller. Il indique aussi que, dès que la location du terrain sera chose faite, il est possible de faire appel au Génie pour le remontage de la baraque. Afin de renforcer cet aspect technique, il est décidé de faire entrer au conseil d'administration Michel Brissac, ingénieur conseil.

A la réunion suivante du 9 juin 1958, l'organisation s'accélère, les administrateurs se répartissant avec efficacité la division des tâches : Vincent Gianfalla doit rechercher des fournisseurs du BHV, André Trintignac et Michel Brissac doivent contacter le Gaz de France et le

[15] Voir Martine Ruchat, Alain Vilbrod, *Roland Assathiany - Un fonctionnaire militant au service de l'éducation spécialisée*, Paris L'Harmattan, 2011.

[16] Depuis l'instauration du système de la Sécurité social en octobre 1945, les caisses primaires et les caisses d'allocations familiales se sont dotées de fonds d'action sanitaire et sociale qu'elles gèrent avec une grande autonomie.

service Sports et Jeunesse, René Padoux et Vincent Gianfalla s'occupent de l'assurance, Marie Gruson doit s'informer pour l'électricité et le téléphone et contacter la Caisse d'allocations familiales pour la subvention.

La cinquième réunion du 3 décembre 1958 est l'occasion de fêter le lancement du premier club de l'association qui a ouvert ses portes depuis le 1er septembre et est ouvert les jours d'école à partir de 16h30 et à partir de 14h les autres jours. Les administrateurs sont convoqués à 18h30, exceptionnellement *in situ* au 34 rue Leclerc, dans le fameux baraquement en bois acheté à l'administration des domaines et ramené de Saint-Ouen, et en présence du premier éducateur engagé pour l'animer : Charles Prager. Bien qu'il soit mentionné qu'il n'y a plus de provision à la Banque Steindecker et qu'il reste à payer environ 850.000 F, il est décidé de faire un arbre de Noël avec petits cadeaux. Il doit faire bien froid, la séance est levée une heure à peine avoir commencé.

Voilà donc une affaire rondement menée : de l'entregent ; cinq réunions convoquées espacées de 3 à 6 mois ; des procès-verbaux efficaces et synthétiques ; trois ingrédients = un terrain, une baraque, un éducateur ; et enfin quelques subventions privées et publiques.

Les premiers pas de la prévention

Malgré les difficultés de démarrage, qui poussent les administrateurs réunis le 25 février 1959 à organiser des séances théâtrales afin de collecter des fonds sous forme de souscription (2 nouveaux francs le billet ou bien 20NF par carnets de 12), le conseil envisage déjà de se donner toutes les dispositions nécessaires à la création d'un deuxième centre. L'année suivante ce n'est pas encore chose faite et maître René Padoux se montre plutôt réservé à cause du manque de cadres tandis que Robert Steindecker est convaincu, « car les pouvoirs publics subventionneraient ».

Charles Prager fait un premier bilan mitigé de son activité lors de la réunion du 22 septembre 1959 en posant d'emblée un grave problème : « Comment empêcher les "mauvais grands" de semer la perturbation ». Il informe cependant qu'une équipe de foot est en train de se former et propose qu'on achète une vieille auto à faire réparer par les enfants et décide de tenter un essai en introduisant la télévision. Il poursuit ses questionnements durant l'assemblée générale

qui se tient le 23 février 1960, au 53 rue de Lisbonne dans le 8e arrondissement : « les filles sont-elles plus difficiles que les garçons ? Peut-être, elles sont plus compliquées. » Dans le rapport moral de cette assemblée, Charles Prager et Mlle Peheluzzi (engagée à la rentrée 1959 pour l'aider) donnent un aperçu du quartier du Haut-Belleville moins romantique que les photos de Willy Ronis à la même époque : le quartier est surpeuplé, les taudis voisinent avec les HLM et les hôtels meublés où les gens vivent entassés, où les enfants traînent dans les rues, les cafés, les caves. Même la Place des Fêtes qui, avant sa destruction postérieure, avait encore un air de petite place de province avec ses arbres et ses cafés, est présentée comme un repaire d'où partent « nombre de coups » et où s'affrontent des bandes de jeunes rivales, certaines étant de véritables gangs.

Dans ce contexte l'accroche avec les jeunes est délicate, le propre du club est d'être ouvert à tous sans contrainte, mais il doit bien se garder de prendre l'allure d'une organisation trop structurée qui leur ferait peur. Sur les 150 jeunes repérés dans les environs, il en vient 20 à 90 selon les jours, selon les heures, ¾ de garçons, ¼ de filles.

Pour les attirer, de nombreuses activités leur sont proposées : pour les petits (les moins de 16 ans) : jeux, céramique, marionnettes, dessin, vitraux, peinture, couture, rotin, modelage, raphia, papiers découpés, carto-gravure ; pour les plus âgés, un atelier photo a été installé ainsi qu'un autre de modèles réduits. De plus à l'extérieur de la baraque, constitué d'une cour plantée d'arbres, des espaces de jeux de ballon et de boules ont été aménagés au grand dam du voisinage, ainsi qu'un portique avec notamment une « cage à singe » (une espèce de cube de barrières entre lesquelles les enfants se glissent et grimpent en tous sens).

Par ailleurs, des sorties ont été organisées les jeudis (à l'époque c'était le jour de congé scolaire en semaine) et le dimanche avec des promenades aux bois de Vincennes et de Boulogne et dans les jardins des Tuileries et du Luxembourg, des pique-niques aux environs de Paris, parfois des matchs sportifs. Charles Prager, qui ne mesure décidément pas son temps, a de plus organisé un camp de vacances en juillet dans un chalet loué en Savoie (qui va devenir un des lieux réguliers de villégiature pour Feu Vert) pour ceux qui n'ont pu partir en colonies de vacances, ainsi que des week-ends prolongés, notamment pour la nuit de Noël en louant une voiture.

Il ne s'agit pourtant pas toujours d'une partie de plaisir, d'autant que depuis l'affaire du square des Batignolles durant l'été 1959[17], la presse

[17] Une rixe entre deux bandes d'adolescents, issus de milieux populaires et revêtus en blousons de cuir, au Square Saint-Lambert, dans le XVe arrondissement de

s'est emparée de plusieurs faits divers pour en faire un phénomène médiatique, en créant le mythe des blousons noirs. La peur s'est installée et les jeunes qui revêtent cet « uniforme » se font souvent refouler des pensions et lieux de vacances ou, plus grave, de leur rendez-vous de travail. Car le club n'est pas un patronage ni une maison de jeunes offrant seulement de « sains divertissements », il est rappelé comme leitmotiv que les activités proposées sont considérées comme un moyen de toucher les jeunes et non pas un but, aussi parmi les sorties programmées, outre les représentations théâtrales et les musées, figurent les visites d'usines. Par ailleurs, dès le départ, un véritable service de placement est organisé et Charles Prager achète tous les midis le journal *France soir* pour éplucher les petites annonces, prenant rendez-vous avec des employeurs potentiels et facilitant des rencontres.

Seul point positif à cet embrasement médiatique, les pouvoirs publics s'inquiètent et commencent à soutenir les actions de prévention : le ministère de la Santé publique, le Conseil général et la Préfecture de la Seine ont déjà mis la main au porte-monnaie, la Caisse d'allocations familiales et le Haut-commissariat à la Jeunesse s'engagent à faire de même, ce dernier demandant même à ce que de nouvelles actions soient promues.

Le conseil d'administration de « Club 57 Feu Vert » ne se fait pas prié puisque, dès sa réunion suivante du 24 janvier 1961, il est annoncé qu'en plus du club de la rue Levert, un autre club est à l'étude Porte de Vanves après avoir pensé obtenir de la Préfecture un terrain et un local rue Raymond Losserand. Robert Steindecker propose même de monter un « bistrot » pour les jeunes, idée qui séduit tous les administrateurs. Mais, c'est surtout une nouvelle expérience qui est mise en route avec la création d'une équipe-rue couvrant la Place des Fêtes et Ménilmontant ; celle-ci ayant donné lieu au recrutement de deux éducateurs Jehan Gombaud-Saintonge et Léon Coëncas.

Ce nouveau déploiement des activités de l'association s'inscrit dans les discussions et interrogations qui agitent les milieux de la prévention spécialisée à ce moment là et débouchent parfois sur des prises de position vives. Clubs ou équipes de rue ? Certains fondateurs de la prévention parisienne n'hésitent pas à prendre partie. Lors d'une réunion sur les clubs et équipes de prévention, qui se déroule le 10 décembre 1956, le docteur Hubert Flavigny, président des Équipes d'Amitié, affirme ainsi qu'il est nécessaire de repenser le problème des clubs pour éviter l'embourgeoisement qui les menace. Il propose alors

---

Paris, le 24 juillet 1959, déclenche une série d'articles de presse, le premier émanant de *France soir*, dénonçant la violence des « blousons noirs. »

de faire appel au concours de bénévoles qui travaillent dans le quartier, d'exercer une action dans le milieu, d'assurer le contact avec des bandes très asociales parfois, qui ne participent jamais à une organisation, en allant vers eux. Dans cette lignée, quelques expériences de prévention se basent uniquement sur le travail des équipes-rue sans créer de clubs comme c'est le cas de l'association Trinité-Vintimille-Anvers-Sacré-Cœur (TVASC), fondée au mois de juillet 1960 par l'abbé Jean-Claude Barreau agissant sur les secteurs du 9ème et du 18ème arrondissements de Paris.

Si, en octobre 1962, Robert Steindecker et ses administrateurs envisagent un moment de changer le nom de l'association en « Clubs et équipes 57 », c'est dans un rapport de complémentarité qu'ils décident de poursuivre l'action en suivant une répartition par âges. Exemplaire à cet égard est le réaménagement du club de la rue Levert effectué en 1962. Le terrain est dorénavant coupé plus ou moins en deux. Le club dispose désormais d'une nouvelle entrée au 61 de la rue Métra, sa décoration intérieure est entièrement confiée aux enfants qui le fréquentent ; il est doté d'un ping-pong, d'un baby-foot et bénéficie d'un abonnement aux journaux *Tintin* et *Spirou*. Il est destiné prioritairement aux plus jeunes, les 10-16 ans, 30 à 80 enfants sur les 2 à 300 répertoriés dans le quartier, y passent quotidiennement. Pour les plus grands, les 16-20 ans, il est estimé qu'ils peuvent difficilement s'intégrer à l'atmosphère du club et partager une grande salle de jeux. Ils éprouvent dit-on le besoin de « se défouler ». On estime qu'il n'est pas possible de se contenter de les recevoir dans un local donné et qu'il faut les contacter à l'extérieur, « vivre la même vie qu'eux dans la rue, dans les cafés », une partie des locaux de l'ancien club, dissocié par un grillage est alors réservée à l'équipe de rue : un bureau, deux petites pièces, douches, WC, petite cuisine, car un des éducateurs responsable de l'équipe loge sur place et tient permanence sans heures d'ouverture précises. Parfois certains adolescents ne sachant où aller dormir sont accueillis pour une ou quelques nuits.

Le club, qui avait été initialement porte de Vanves, démarre en fait comme équipe de rue, même s'il se dote d'un « point de chute », sous la forme d'un ancien wagon frigorifique acheté à la SNCF, posé sur un terrain gracieusement prêté par la Fondation Chaptal. Il s'agit d'un terrain vague entouré de palissades publicitaires, accolé au talus du chemin de fer et dont le sol a été nivelé par les jeunes. Cette installation précaire dispose tout de même d'un certain confort : un bureau avec téléphone, une salle avec piano, une machine à sous, un distributeur de coca-cola, une douche, des WC et une kitchenette.

Une quatrième activité de prévention est déployée en 1964 à 500 m du « Wagon », Porte Didot, cette fois-ci sous forme de club, sur un terrain appartenant à la Préfecture de la Seine où cette dernière a fait monter un baraquement préfabriqué.
Cette séparation entre activités de club pour les scolaires et activités de rue pour les adolescents reste théorique ainsi que le souligne Robert Steindecker lors de l'assemblée générale du 18 décembre 1967. Il informe qu'il a un infléchissement vers une clientèle d'adolescents qui viennent aux clubs plus nombreux que les jeunes de 10-16 ans. Ces « grands scolaires » ne seraient en fait scolaires que de nom puisqu'ils ne vont pas à l'école, préférant selon leur expression « faire la bleue » (c'est-à-dire sécher les cours) et, en plus, souvent ils ne travaillent pas, ce qui complique une action en profondeur auprès de ces derniers.

Le tournant des années soixante, un pari risqué

Le 2 juillet 1962, le conseil d'administration annonce sa décision de construire un foyer de semi-liberté à Ormoy-la-Rivière, à 4 km d'Etampes (en Seine-et-Oise) sur un terrain mis à disposition pour une location symbolique par Robert Steindecker (il s'agit en fait d'un terrain attenant à sa maison de campagne qu'il avait acquis en 1940). Ce dernier déclare qu'il prend à sa charge le gros œuvre, l'association devant trouver des subventions pour le reste des travaux de construction, d'aménagement et d'équipement. Les plans sont étudiés dès la réunion suivante du 1er octobre 1962, mais l'entreprise s'avère laborieuse.
Lors de l'assemblée générale du 8 juin 1964, il est précisé que le foyer pourra accueillir en internat 21 garçons de 14 à 18 ans, scolaires et jeunes travailleurs, tous cas sociaux, mais le projet est toujours en suspens. Bien que la motion soit adoptée à l'unanimité, il est signalé que les charges de gestion et de fonctionnement s'alourdissent de plus en plus et exigent des moyens financiers accrus.
L'année suivante, lors de la réunion du conseil d'administration du 5 octobre 1965, l'inquiétude monte devant la situation financière désastreuse de l'association : les subventions supposées couvrir 80% des frais, n'en ont couvert que 60%, les démarches pour obtenir la reconnaissance d'utilité publique s'enlisent, le remboursement des prix de journée, que l'on espère toucher une fois que le foyer serait habilité auprès du ministère de la Population et de la Justice, prend du temps.
En janvier 1966, les travaux dans la maison sont terminés, l'électricité et l'eau sont en état de marche et le chauffage est mis en route. Le foyer est meublé et trois éducateurs sont déjà sur place pour terminer de l'aménager, mais aucune subvention n'a encore été touchée, aucune

habilitation n'a encore été accordée. Néanmoins, il semblerait que le ministère de la Population se soit engagé à envoyer des jeunes de Seine et Oise et à payer leur prix de journée, tandis qu'un juge des enfants de Corbeil aurait accepté de confier quelques garçons.

En mars 1966, le foyer est enfin ouvert… mais pour un effectif de seulement huit garçons et encore, sur ces huit : cinq sont déjà allés voler cinq voitures à Etampes, ils ont été conduits à la gendarmerie, ont passé quelques jours en prison avant d'être ramenés au foyer, sauf le meneur ; un garçon attendu n'est jamais arrivé et un autre ne s'est pas présenté à son travail et a disparu. Alors qu'est évoquée la possibilité de faire une inauguration officielle pour Ormoy, il est finalement décidé plus prudemment d'attendre la fin juin en espérant que la maison soit pleine.

En juin 1966, la situation s'améliore, mais le foyer ne fait pas encore salle comble, il est en effet rappelé que la Population n'envoie toujours pas de garçons… car le directeur de la Population de l'Essonne, « débordé », ne peut transmettre de dossier d'habilitation à la Chancellerie ! Il y a tout de même 16 garçons présents dans les locaux sur les 23 admissions effectuées (2 sont partis, 2 sont en prison, 1 en liberté surveillée, 1 est rentré dans sa famille et 1 autre en fugue). Alors que les jeunes sont présentés comme d'apparence gentille et calme, l'équipe des éducateurs[18] est considérée comme moins facile, trop indépendante et, ne voulant rien imposer aux jeunes, développant une certaine force d'inertie. Par exemple, alors qu'il avait été suggéré que les jeunes pourraient participer aux travaux de peinture de la maison, ils s'y opposent fermement. Il est cependant mentionné que des sorties ont été organisées au théâtre, à Orly, à la piscine, sur les plages du débarquement.

En septembre 1966, à la suite d'un grave accident de voiture ayant coûté la vie à un des jeunes, qui plus est dans un véhicule personnel d'un des éducateurs, Il est décidé de recommencer sur de nouvelles bases. Un nouveau directeur est engagé en la personne d'André Douret et une nouvelle équipe prend place début novembre.

En 1967, malgré les rapports toujours tendus avec le voisinage, le foyer semble prendre enfin sa vitesse de croisière, de nombreux aménagements ont été faits, notamment avec la mise en place d'une maison pour le logement des éducateurs. Les finances paraissent s'équilibrer. Bien que l'habilitation en Justice fasse toujours défaut, il est dit pour la première fois qu'elle ne s'avère pas indispensable

[18] Elle est composée de Jean Colléani, de sa femme, d'un autre ménage, de Jean Ceccaldi, de Mlle Lucienne Lebon, d'un cuisinier et d'une femme de ménage

puisque la maison est pleine avec 21 garçons, dont 17 ou 18 travaillent près d'Etampes dans des chantiers.
Le choix d'Ormoy introduit une vraie rupture dans l'orientation de l'association qui désormais ne se définit plus seulement comme une association de prévention spécialisée. Il est d'ailleurs décidé à partir de 1967 de modifier les statuts, le nom de « Club 57 Feu Vert » ne correspondant plus à la réalité, l'option est prise pour une nouvelle appellation : « Jeunesse Feu-Vert ».
L'originalité de cette configuration ne repose pas sur la décision de créer un foyer à la campagne pour y héberger les jeunes contactés présentant le plus de difficultés ; d'autres associations de prévention feront ce choix dans les années soixante-dix dans la mouvance des communautés hippies. L'alliance proposée entre foyer de semi-liberté et équipes de prévention n'est pas non plus unique. En revanche l'ordre des options prises et le développement postérieur des différents secteurs est spécifique à « Jeunesse Feu Vert ».
Contrairement à Espoir-CFDJ[19] qui avait commencé par faire un foyer de semi-liberté pour finalement poursuivre en amont cette prise en charge par des activités de prév', l'association Feu Vert commence, elle, par faire de la prévention pour finalement fonder un foyer de semi-liberté. Si au départ, cette nouvelle action est pensée en corrélation avec la première, l'achat d'un car étant même effectué pour le transport des jeunes parisiens suivis dans le cadre de la prévention à la campagne, assez rapidement, la structuration de ces deux secteurs d'activités va se faire de façon séparée. Par le jeu des habilitations, la prévention se cantonne sur Paris, tandis que le foyer d'Ormoy est destiné avant tout aux jeunes de la Seine-et-Oise qui vont, dans la mesure du possible, garder leur ancrage sur le département, tant au niveau du logement que de leurs activités professionnelles. Il en sera de même pour les autres structures créées par la suite : la « Maison Coquerive » à Etampes pour les jeunes sortant de prison ou encore « Les Jacquets » ouverts à Montrouge en tant qu'école expérimentale s'inspirant de la méthode Decroly pour les enfants rencontrant des difficultés familiales. S'il est possible à chaque fois de justifier ces créations par des nouveaux besoins et demandes, il est plus difficile de

[19] L'association Espoir-CFDJ fondée sous ce nom en 1964 est issue de la fusion de L'association « L'Enfant au Grand Air » (EGA) créée en 1914 et des centres familiaux de jeunes (CFDJ), créés à partir 1934 sous le patronage de l'Abbé Viollet. En 1950, sous l'égide du magistrat jean Chazal, elle fonde une des premiers foyers de semi-liberté pour les « jeunes en voie de délinquance » à Vitry-sur-Seine, avant de se lancer dix ans plus tard dans els clubs et équipes de prévention.

cerner des liens de cause à effet directs entre les unes et les autres. Comme si Robert Steindecker avait constamment misé sur la diversité, refusant de limiter à un type d'action et de « clientèle. »

Vent contestataire où quand le personnel s'invite aux débats

Le 12 juin 1968, le conseil d'administration est pour la première fois le théâtre d'une manifestation qui vient bousculer les usages. Alors que ce conseil était jusqu'alors un cénacle réservé aux discussions des administrateurs, tous des notables à leur manière, que ce soit de par leur statut social ou leur fonction (avocat à la Cour, conseiller à la Cour d'appel, femme d'industriel, ingénieur conseil, inspecteur général de l'Instruction publique, médecin-assistant des Hôpitaux de Paris, président d'une Compagnie d'assurance…). Or, ce 12 juin 1968, vingt minutes après le début de séance, sont introduits pas moins de onze éducateurs venus faire une série de réclamations au nom de l'ensemble du personnel : ils demandent une prime de compensation pendant les vacances scolaires, une indemnisation durant les camps, le paiement intégral des jours de grève, des heures supplémentaires, l'application de la convention collective de l'enfance inadaptée. Au-delà de ces revendications, ils réclament un changement de procédure en souhaitant que dorénavant il existe une commission de contrôle pédagogique en même temps qu'une commission de contrôle et de répartition du budget, ainsi qu'une représentation du personnel au sein du conseil d'administration, ils veulent par là-même participer aux décisions concernant l'embauche et le licenciement du personnel. Face à cette fronde, Robert Steindecker indique que des délibérations rapides vont être prises, avec exceptionnellement la convocation d'une nouvelle réunion du conseil prévue deux semaines plus tard, et indique d'ores et déjà que le conseil d'administration n'est pas opposé à ce que deux délégués du personnel, ayant voix consultative, assistent aux réunions.

A la séance suivante convoquée donc le 26 juin, une grande partie des demandes est traitée dans le sens souhaité par les éducateurs, sauf la question des heures complémentaires. Il est surtout acté que dorénavant deux délégués du personnel assisteront aux réunions avec voix consultative et que tout embauche d'un éducateur sera faite sur proposition des membres du conseil ou des éducateurs, avec droit de veto de part et d'autre.

Cette décision devient effective dès la séance suivante du 23 octobre 1968, un des délégués prenant alors officiellement la parole pour

transmettre les demandes du personnel. La section syndicale CGT de l'association tente par la même occasion de demander en plus la présence d'un délégué syndical qui lui est en revanche refusé.
Cette cohabitation négociée entre représentants du personnel et administrateurs au sein de l'instance de décision par excellence de l'association va peu à peu trouver sa propre régulation au cours des années suivantes, transformant de façon surprenante les discussions d'espaces de réclamation en espaces de concertation. Les débats engagés entre les deux parties ne concernent plus uniquement les intérêts des salariés mais aussi les orientations de l'association.

Un visiteur venu de Marseille

ou chronique d'un désastre urbain annoncé

Auguste Chaumery est né en 1911. C'est un ancien instituteur, très IIIe République. Un homme de forte stature, qui parle fort et s'exprime bien. Il finit sa carrière comme directeur de l'école primaire Clair-Soleil à Marseille. Il aurait été choisi par Germaine Poinsot-Chapuis[20] *pour devenir président fondateur en 1960 de la première association des clubs de loisirs et de prévention de Marseille. Il laisse son poste de président en 1966, l'association se transformant un an plus tard en Fédération des clubs et équipes de prévention (la FCEP). La désignation d'Auguste Chaumery en 1960 aurait été motivée tout d'abord par sa sensibilité particulière au problème de la prévention : en tant que directeur d'école, il aurait ainsi proposé que les installations sportives de son école soient mises à la disposition des enfants du quartier ; ce qu'aurait refusé son inspecteur d'académie. Cette nomination est aussi tactique : Auguste Chaumery est SFIO comme le Conseiller général des Bouches-du-Rhône (Jean Masse) et le Maire de Marseille (Gaston Deferre) de l'époque, tandis que Germaine Poinso-Chapuis, elle, est de l'autre bord, ancienne ministre MRP de la Santé. Durant son mandat de président à la fédération Marseillaise, il rencontre à plusieurs reprises Hubert Flavigny, le promoteur des équipes d'Amitié à Paris. Or, ce dernier devient président de l'Union départementale des clubs et équipes de prévention de la Seine, créée en 1965 et qui se transforme, l'année suivante, en Union départementale des clubs et équipes de prévention de Paris*[21]*. Le premier soin de cette union est d'informer régulièrement la Préfecture, tous les mois, de la bonne marche des clubs et équipes et pour ce faire, elle recherche une personnalité spécialisée dans ces problèmes qui serait chargée de visiter, au moins deux fois par an, toutes les activités de prévention. C'est*

[20] Germaine Poinso-Chapuis (1901-1981). Née à Marseille, à vingt ans elle s'inscrit au barreau de Marseille et ouvre son propre cabinet. Militante du Mouvement républicain populaire (MRP). Première Française ministre de plein exercice (Santé publique et de la Population) en 1947-1948, elle est la première présidente de l'Association régionale de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ARSEA) de Marseille créée le 27 octobre 1943 (poste qu'elle occupe jusqu'en 1979).

[21] Une loi du 10 juillet 1964 réorganise l'administration territoriale du district de la région parisienne (un décret d'application a fixé son entrée en vigueur au 1er janvier 1968) : elle supprime les départements de la Seine (remplacé par ceux de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis, et du Val-de-Marne) et de Seine-et-Oise (remplacé par ceux de l'Essonne, des Yvelines, et du Val-d'Oise).

Auguste Chaumery qui est choisi, il vient en effet de prendre sa retraite, il a 55 ans (un privilège réservé aux anciens instituteurs !).

Si l'organisation des visites semble avoir été au départ informelle, avec les nouvelles lois de 1972[22], la question de l'agrément change tout de même la donne : comme en témoigne la lettre rédigée le 26 juin par la Direction générale de l'action sanitaire et sociale, M. Escudié à Flavigny : « Ainsi que vous le savez, les dispositions de l'arrêté interministériel qui va être prochainement promulgué, charge la DGASS d'instruire les demandes d'agrément des clubs et équipes de prévention récemment créés. C'est pourquoi, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien déléguer M. Chaumery en visite de contrôle dans les associations habilitées à titre provisoire, dont vous trouverez ci-joint la liste.

Malgré ces nouveaux impératifs, Auguste Chaumery tient à rester un observateur impartial et bienveillant, ne souhaitant être perçu ni comme un enquêteur ni en arbitre. Sa formule préférée est : « Fidèle à la mission qui m'a été confiée, je ne juge pas, je constate seulement. »

Malgré plusieurs moments de doutes sur l'utilité de son action de visiteur, Auguste Chaumery poursuit sa mission jusqu'en 1977. Il justifie finalement sa démission par le fait que la prévention parisienne est en train de prendre un important virage, que de nombreuses associations nouvelles investissent ce terrain d'action et qu'il pense que pour lui il est temps de prendre sa « vraie retraite », même s'il s'est engagé parallèlement dans une formation de conseiller familial.

Même si cette mission menée par Auguste Chaumery pendant dix ans, de janvier 1967 jusqu'en 1977, a été aujourd'hui oubliée, les traces laissée par ses comptes rendus sont impressionnantes. Les clubs et équipes rues parisiens étant durant cette période en moyenne au nombre de 26, cela représente 52 visites par an, soit 4 à 5 visites par mois. Le nombre de comptes rendus ainsi transmis par Auguste Chaumery aux autorités de tutelle (et qui ont souvent constitué sa seule source d'information), mais aussi à chacun des clubs visités, peut être évalué, à près de 300 rapports. Ils témoignent d'une empathie certaine avec ces activités de préventions et leurs acteurs, mais ils constituent aussi un état des lieux et regard unique sur l'évolution d'une ville aux prises avec des politiques urbaines qui bousculent ses frontières et provoquent des bouleversements tant dans son architecture que dans la composition sociale de ses habitants.

---

[22] L'arrêté interministériel du 4 juillet 1972 et les 12 circulaires d'application qui ont suivi instituent notamment un conseil technique des clubs et équipes de prévention (le CTP) et posent les conditions d'un agrément auquel le subventionnement public des activités est subordonné.

Comptes rendus de visites à l'association « Jeunesse - Feu vert »

Visite du mercredi 27 mars 1968 au club de la porte de Vanves :

Locaux : Le wagon qui sert de local au club n'a pas subi de grands changements depuis ma visite du 3 octobre dernier. Je note seulement la réparation des sanitaires qui s'imposait.
Personnel : M. Gilbert Gilbert qui avait pris la direction de l'activité auprès des adolescents de ce quartier a donné sa démission pour occuper un poste dans le midi. Son départ effectif date de la veille (le 26). M. Michel Criton reste donc à nouveau seul comme il l'a été longtemps jusqu'ici. Fort heureusement sa connaissance du quartier et des jeunes, la solidarité de l'équipe du club Didot tout proche, la collaboration de sa fiancée, institutrice, permettent de penser qu'il pourra faire face à ses nouvelles responsabilités en attendant l'arrivée d'un autre éducateur.
Clientèle : M. Criton a des contacts avec une vingtaine de scolaires mais ce sont surtout les adolescents qui constituent sa clientèle. Celle-ci peut-être évaluée à une centaine de garçons et une dizaine de filles. 25 à 30 sont suivis régulièrement. Les problèmes concernant ces jeunes sont de trois ordres :
1°) Problèmes familiaux : hébergement par l'éducateur, démarches pour placements
2°) Problèmes de délinquance : ils ont évolué. On ne retrouve plus les gros coups d'il y a 5 ans. On retrouve les petites affaires louches, les vols dans les wagons sur la voie ferrée toute proche.
3°) Problèmes de travail : Ici comme ailleurs ils sont aigus en raison du manque de places, du défaut de qualification, de l'instabilité habituelle des jeunes découragés par les salaires très bas. Un atelier de confection de grillage, dans le quartier, permet heureusement quelques dépannages.
Activités : Les jeux d'intérieur, baby-foot, disques, ont toujours lieu à l'intérieur ainsi que les activités du labo-photos. Le tournoi de ping-pong inter-clubs passionne bien entendu les jeunes. Des camps d'une dizaine de participants sont prévus pour Pâques dans les mêmes conditions que pour Noël, Mardi-Gras ou les grandes vacances.
Des week-ends ont lieu une fois par mois. Des sorties collectives sont souvent organisées le dimanche.
Conclusion : L'activité de prévention du club de Vanves paraît se dérouler normalement. L'embauche d'un éducateur pour remplacer M. Gilbert paraît s'imposer.

Visite du mardi 20 octobre 1970 à l'équipe–rue de Belleville

Date de la dernière visite : 5 mars 1970

L'activité de rue de Belleville est maintenant solidement structurée et le problème de son extension se pose tout naturellement. Comme je l'indiquais dans un précédent rapport, sa vocation consiste à faire la liaison entre le haut et le bas de Belleville, entre le club de la rue Métra et celui de la rue du Transvaal qui doit ouvrir ses portes dans quelques jours. Le travail d'accrochage réalisé depuis quelques mois a révélé que deux actions distinctes seraient certainement à entreprendre : une sur les garçons, l'autre sur les filles.

Personnel : M. Brochard Yves continue à assumer la responsabilité de cette activité. Il est assisté de M. Grolière Bob, un vieux collaborateur de Feu-Vert, que ses fonctions d'éducateur dans un IMP ne permettent d'employer qu'à mi-temps. Son remplacement par un éducateur à plein temps sera certainement à étudier. Si le clivage avec une activité-filles se réalise en 1971, ce sera certainement Mlle Marie-Madeleine Chevallier qui en assumera l'orientation. Elle est parfaitement préparée et depuis fort longtemps, à cette tâche.

Clientèle : Comme pour toutes les activités de rue, la clientèle est constituée, en majorité, par les jeunes qui boudent le club ou qui ne le fréquentent qu'épisodiquement. La prise en charge est trop récente pour qu'on puisse fixer avec précision le nombre exact des contacts réguliers. Le milieu, l'audience des éducateurs permettent cependant de prévoir une clientèle très importante dans l'avenir.

Activités : Les activités des équipes de rue ont comme objectif principal de maintenir un contact aussi régulier et aussi étroit que possible entre les jeunes et l'équipe éducative. Il ne saurait s'agir ici d'un programme bien dosé d'occupations à préoccupations artistiques ou culturelles telles que les conçoivent certains clubs. En fait ce sont les jeunes eux-mêmes qui décident de ce qu'on pourra faire de la soirée ou du week-end. C'est ainsi que s'organisent les sorties-spectacle suivies ou non de discussions, les camps par petits groupes pour « sortir » du milieu quotidien où l'on s'ennuie. L'équipe de Belleville a réussi en août un camp qui mérite quelque considération puisqu'il impliquait la participation à un chantier d'aménagement de locaux à 3 km d'Annecy. Lorsqu'on connaît la répugnance quasi-congénitale de certains jeunes à toute forme de travail, on ne peut que se réjouir de cette réussite. Elle s'explique, peut-être, par le fait que ces garçons avaient la conviction de travailler pour eux-mêmes et non pour un patron.

Difficultés : Les difficultés rencontrées sont hélas toujours les mêmes : difficulté de trouver du travail par manque de qualification

professionnelle ou parce qu'on n'a pas fait le service militaire, difficulté d'orientation vers une FPA, en raison de l'instabilité naturelle des jeunes, des délais d'admission, de l'éloignement souvent nécessaire.
Conclusion : Par sa vocation de complémentarité des clubs de Belleville et de la rue Transvaal, par la compétence et le dévouement de ses éducateurs, l'équipe-rue sera certainement amenée à faire de l'excellent travail.

Visite du mercredi 21 octobre 1970 au club de la rue du Transvaal

Date de la dernière visite : jeudi 5 mars 1970
Je ne saurais le cacher, je constate la résurrection du club de la rue Transvaal avec beaucoup de sympathie. La résurrection ne concerne, en fait, que l'aménagement des locaux, puisqu'il n'a jamais fonctionné jusqu'ici. J'avais vivement souhaité, lors de ma visite du 5 mars dernier, que la gestion de cette réalisation soit confiée à l'association « Jeunesse Feu-vert ». Le 1er avril une décision dans ce sens était prise par la Préfecture, je m'en réjouis bien sincèrement. Il est hors de doute qu'une pareille prise en charge n'est pas de tout repos et demande une solide préparation. Sitôt la décision préfectorale connue, la responsabilité de cette nouvelle activité fut confiée à Mlle Riffet Josy que son expérience du club de la rue Métra et sa parfaite connaissance du quartier désignait tout naturellement pour ce poste difficile. Le 1er juillet, M. Leballais Yves (formation en cours d'emploi) venait rejoindre Mlle Riffet dans son travail de préparation. Le 1er octobre, enfin, M. Pourriot Maurice, éducateur spécialisé, venait compléter l'équipe en vue de l'ouverture pour les premiers jours de novembre. Cette ouverture reste évidemment conditionnée par l'achèvement des travaux de réfection déjà avancés lors de ma visite. La toiture et les vitrages sont réparés, le chauffage fonctionne, tout devrait aller très vite maintenant. D'après les estimations des responsables, la clientèle prévue dépassera en importance, celle du club de la rue Métra. La création d'un poste d'éducateur supplémentaire sera peut-être à envisager quelques mois seulement après la mise en route.

Visite du jeudi 22 octobre 1970 au club et à l'équipe-rue de la Porte Didot

Date de la dernière visite : 6 mars 1970
Ce sont les rescapés d'un naufrage que je rencontre aujourd'hui au 37 de la rue Falguière, dans le 15e arrondissement. Le club de la Porte Didot n'est plus. Il a disparu en juillet, absorbé par le grand ensemble

sportif dont j'avais pu suivre la construction au cours des trois dernières années. Après des alternatives d'espérance et de pessimisme qui furent d'ailleurs très préjudiciable à la marche du club, il s'avère que le mieux constaté dans mon précédent rapport, était en fait le prélude de la fin. On a sauvé tout ce qui pouvait être sauvé, mais on ne peut s'empêcher d'avoir un sentiment pénible en songeant à la somme d'efforts et de dévouement qui s'en est allée ainsi, sous le laminage implacable des bulldozers. Les deux équipes éducatives du 14e se sont réfugiées, provisoirement, dans un local assez délabré, sous menace d'expropriation, au 37 de la rue Falguière. C'est là que je les retrouve, c'est là que nous essayons de faire le point. Il y a pour le moment, une concentration géographique des deux activités : celle du club est représentée par M. Mauran Alain, éducateur-stagiaire, et par Mlle Le Reste Michèle, psycho-sociologue qui désire se spécialiser dans la prévention. Celle de l'activité de rue est représentée par M. Charbonnier et M. Jean-Marie Vautard. La présence de ces deux éducateurs chevronnés me rassure un peu quant à l'avenir : l'équipe-rue de la Porte Didot reste sauve. Le local de la rue Falguière remplace le support naturel que constituait le club pour cette équipe. Sa distance de la Porte de Vanves ne dépasse pas 7 à 800 mètres, c'est-à-dire que le contact avec les jeunes se maintient et pourrait même être amélioré en raison de la possibilité d'établir des permanences où les éducateurs offriraient la certitude de pouvoir être contactés.

Un vieux car de 55 places a été acheté et de multiples activités d'extérieur peuvent être ainsi envisagées.

En conclusion, le fonctionnement de l'équipe-rue de la Porte Didot ne devrait pas poser de sérieux problèmes dans l'avenir. En ce qui concerne le club, il est indéniable qu'un vide sérieux vient d'être créé. La colonie de vacances de juillet n'a pu évidemment être organisée. Elle a été remplacée par une série de sorties et l'essai de centres aérés avec des séjours de 2 à 3 jours à l'extérieur. Un camp itinérant a eu lieu dans le Vercors et un autre dans l'Ardèche. Tout ceci a constitué un régime de transition après la fermeture brutale. Le problème de l'avenir se pose maintenant. La Maison des jeunes de la Porte Didot aura-t-elle une organisation assez souple pour accueillir une grande partie des jeunes qui venaient autrefois au club, l'équipe de Feu Vert sera-t-elle appelée à collaborer avec les nouveaux responsables pour prendre en charge les problèmes de prévention qu'elle connaît bien dans ce secteur, autant de points d'interrogation auxquels il n'est pas permis de répondre pour le moment. Après une visite minutieuse du quartier, il me semble même exclu, pour le moment, d'envisager l'ouverture d'un club au 37 de la rue Falguière ; la population juvénile

de ce secteur n'a rien de commun avec celle de la Porte Didot ou de la Porte de Vanves.
En conclusion, tout dépend du bon fonctionnement de la Maison des jeunes de la Porte Didot. S'il se confirme, il démontrera que le travail de prévention de Feu-Vert dans ce secteur n'aura pas été inutile. Si des difficultés apparaissent, la démonstration sera faite que la tâche n'était pas terminée et il appartiendra aux pouvoirs publics de prendre des responsabilités.

Visite du jeudi 25 février 1971 à l'équipe-rue de Belleville

Date de la dernière visite : 20 octobre 1970
Je laissais envisager, dans mon rapport d'octobre dernier, un éclatement de l'équipe-rue de Belleville, avec une orientation « filles » et une orientation « garçons ». Ce projet n'est toujours pas réalisé.
Personnel : Cette activité est toujours placée sous la responsabilité de M. Yves Brochard. M. Bob Grolière dont j'avais annoncé le départ a été remplacé par M. Pierre Ravaud, moniteur-éducateur diplômé qui suit une formation en cours d'emploi. Cette formation est certainement très appréciable par la qualification qu'elle apporte au personnel. Elle alourdit cependant le fonctionnement des équipes car elle implique, en fait, un simple travail à mi-temps pour celui qui s'y soumet. Cette question mériterait d'être étudiée. Etant donnée l'importance de la clientèle, un 3e poste d'éducateur paraît indispensable. Un autre problème concerne le point de chute de l'équipe. Un bar semblerait pouvoir être la solution mais cela n'est valable que pour un petit groupe de jeunes. Un local modeste (une pièce) même menacée de démolition serait certainement plus séduisant car il permettrait d'établir des permanences et d'entreposer un minimum de documents. Le contact facile avec l'éducateur est une condition primordiale de l'efficacité d'une activité de rue. Le problème de la permanence est appelé à se poser à plus ou moins longue échéance à toutes les activités de prévention de ce genre.
Clientèle : Le nombre des jeunes contactés oscille entre 100 et 200. Ceux qui sont suivis régulièrement représentent un nombre évidemment moins important. Pour réaliser exactement le travail de l'équipe, il convient d'avoir toujours à l'esprit la situation géographique. En fait, c'est la plus grande partie du 20e qui est ainsi prise en charge et lorsqu'on a arpenté la rue de Belleville, la rue de Ménilmontant et la rue des Pyrénées, on a conscience de la tâche écrasante que cela représente.
Activités : Les activités d'une équipe de rue sont si multiples et si variées qu'il est un peu dérisoire de vouloir en dresser l'inventaire.

Sorties par petits groupes, le soir ou à l'occasion des week-ends, recherche du travail, hébergement des « zonards » démêlés avec la famille, la police ou la justice sont les tâches de tous les jours. Je note cependant un camp de travail pour l'aménagement du chalet de Saury en Haute-Savoie. Il s'est déroulé sans incident.
Conclusion : L'activité de rue de Belleville constitue, maintenant la liaison naturelle entre le club de la rue Métra et celui de la rue du Transvaal. Sa mobilité lui permet de réaliser des contacts qui échappent généralement aux éducateurs astreints aux activités fermées des clubs. L'audience indéniable qu'elle rencontre actuellement auprès des jeunes est le meilleur signe de son efficacité.

Visite du jeudi 25 février 1971 au club de Belleville

Date de la dernière visite : 20 octobre 1970
Locaux : Je retrouve le club de Belleville inchangé depuis ma dernière visite. Les aménagements que j'avais notés alors se sont poursuivis par la réfection complète des peintures. A la suite de vols et chapardages divers, les portes des placards contenant le matériel ont été blindées.
Personnel : M. Pierre Ducroq assure les fonctions de directeur pour les trois activités de prévention du quartier de Belleville. En ce qui concerne le club, on peut considérer qu'il y a deux sections :
1°) Les scolaires encadrés par M. Bonnin Jean-Claude responsable du Club et Mme Ducroq Xénia, tous deux éducateurs spécialisés.
2°) Les adolescents, pris en charge par M. Gagneux Serge (formation en cours d'emploi) et Mlle Chevallier Madeleine, éducatrice spécialisée. Mlle Chevallier devra être remplacée au cours des mois prochains. Mme Ducroq continue d'assurer les relations avec les familles.
Clientèle : L'ouverture du club de la rue du Transvaal a apporté évidemment quelques perturbations dans la fréquentation de celui de la rue Métra. On a voulu savoir, comparer, cela s'est traduit par une légère diminution des présences. Le nombre des contacts a, par contre, sérieusement augmenté et le problème de l'intégration des jeunes yougo-slaves se pose toujours avec autant d'acuité. On peut considérer que la clientèle actuelle comprend un noyau fixe, comprenant 80% de scolaires, dont 40% de filles.
Activités : Les activités d'intérieur sont sensiblement les mêmes que celles rencontrées lors de mon dernier passage. La fréquentation de la piscine est toujours aussi importante et les travaux manuels, le dessin, restent très appréciés des scolaires. Une orientation à souligner est l'envoi de jeunes dans des camps de ski organisés par des associations diverses. C'est ce qui a été fait à Noël. En février Mme Ducroq et Mlle

Chevallier ont encadré un camp de 15 scolaires, pendant 4 jours, en Savoie. Pendant la même période, M. Gagneux Serge a dirigé un camp d'adolescents dans la même région. J'apprends, à ce sujet, que l'association Feu Vert a acheté un petit chalet à Saury, près du lac d'Annecy, ce qui résoudra, dans l'avenir, les problèmes d'hébergement.

Conclusion : Le club de la rue Métra fonctionne sans grands problèmes. Ceux qui se posent pour l'instant sont constitués par l'intégration des jeunes yougo-slaves qui réclament souvent de véritables cours d'alphabétisation et le départ prochain de Mlle Chevallier dont le remplacement est à l'étude. Je ne voudrais pas terminer sans souligner la solidarité des différentes activités de prévention de Feu Vert. Il y a là, véritablement, une équipe qui englobe même les éducateurs du 14e. Le programme d'action, les activités d'extérieur et de vacances, tout est étudié en commun avant d'être transmis au conseil d'administration. Cette cohésion crée même des ambitions. C'est ainsi que M. Ducroq déplore le vide laissé par le centre français sur le quartier du boulevard Davout. Ayant maintenant acquis sa maturité, l'équipe de Feu-Vert serait prête à prendre en charge ce secteur par la mise à disposition des locaux du club des Réglisses, actuellement fermés. Ainsi, tout le 20e arrondissement serait couvert, comme le sont déjà le 12e et le 13e avec la Cordée du Bel Air et Espoir et l'Association du 13e. Il s'agit là d'une question très intéressante qui mériterait d'être sérieusement étudiée.

Visite du vendredi 26 février 1971 au club de la rue du Transvaal

Date de la dernière visite : mercredi 21 octobre 1970

Locaux : Le club de la rue du Transvaal fonctionne depuis le mois de janvier. Je le découvre bourdonnant d'activités et complètement remis à neuf. Il convient de rendre hommage aux Services de la Jeunesse et des Loisirs qui n'ont pas lésiné pour la réfection et l'équipement des locaux. Tout est parfait et fonctionnel. Je note le n° du téléphone : 636-38-12. Je suis un peu amusé de découvrir, participant aux diverses activités, les mêmes jeunes vandales qui mirent, autrefois, ces locaux à sac. Les grandes cloisons de verre qui séparent les pièces font un contraste étonnant avec la clientèle chevelue et les filles court-vêtues. Le calme règne, tout le monde paraît à l'aise, si l'efficacité de la prévention avait à être démontrée, je pense que c'est à la rue du Transvaal qu'il faudrait conduire les sceptiques.

Personnel : L'équipe éducative, en place, paraît solide et homogène. Aux côtés de Mlle Josy Riffet, la responsable, une « ancienne » de Feu-Vert, je retrouve M. Yves Leballais qui effectue une formation en

cours d'emploi à l'Ecole de Versailles. Je note un « nouveau », M. Pourriot Maurice, éducateur diplômé de l'Ecole de Versailles, qui a, plus particulièrement, la responsabilité des adolescents. Un 4e poste sera pourvu, en avril, avec une éducatrice. Je retrouve là, comme ailleurs, le problème de la formation en cours d'emploi avec ses incidences sur la présence de l'éducateur au club.

Clientèle : La clientèle est énorme depuis le 1er janvier. On note plus de 100 présents chaque jour, mais il faut tenir compte de la nouveauté et de la curiosité. Une décantation s'opérera certainement dans les mois à venir. On peut cependant prévoir une fréquentation très importante. Le travail de rue, effectué par l'équipe éducative, avant l'ouverture du club, a été très bénéfique. Les éducateurs ne sont pas des inconnus, parachutés par un quelconque conseil d'administration, mais bien des amis, à qui on a déjà confié quelques problèmes. Je pense qu'un processus de ce genre serait souhaitable avant toute ouverture de MJC. Cela éviterait certainement des déboires.

Activités : Le club est très bien conçu pour la réalisation des activités manuelles qui s'organisent peu à peu. Les jeux d'intérieur sont toujours les mêmes. Un camp avec 15 participants a eu lieu, à Noël, en Savoie. Pour l'instant, il s'agit d'une mise en route et d'un rodage. Tout paraît en place pour parvenir bientôt à une vitesse de croisière.

Conclusion : L'enthousiasme et l'optimisme de ce rapport ne doivent pas laisser croire, pourtant, que tous les problèmes sont résolus dans ce secteur de Belleville. Le club a bien démarré, il fonctionne pour le moment sans incidents, il faudrait méconnaître sa clientèle difficile pour supposer qu'il ne subira pas quelques épreuves dans l'avenir. Je pense qu'il est bien armé pour les affronter.

Visite des jeudi 25 et vendredi 26 février 1971 aux équipes-rue de la Porte Didot

Dates des dernières visites : 21 et 22 octobre 1970.

Il est impossible de faire le point sur les activités de Feu Vert dans le 14e arrondissement sans procéder à l'inventaire de différentes situations qui restent, en fait, solidaires les unes des autres. C'est dire que mon rapport ne saurait avoir la forme habituelle, s'il entend faire comprendre, avec quelque clarté, ce qui se passe dans ce secteur. J'utiliserai donc, dans toute sa sécheresse, l'ordre chronologique.

1°) samedi 20 février : inauguration de la MJC de l'avenue Marc Sangnier et, probablement dans la nuit, pillage du groupe scolaire voisin, pour la 8e fois. Sans vouloir établir une relation de cause à effet, je précise que les deux clubs de prévention qui existaient sur ce quartier ont été rasés pour des raisons d'urbanisme. La presse parisienne commente avec indignation ces actes de vandalisme.

2°) jeudi 25 février : M. Blondeau, chef de service à la Jeunesse, aux Sports et aux Loisirs, à la Préfecture de Paris, m'invite à visiter la MJC du 14e et à participer à la réunion du conseil d'administration de celle-ci qui se tient à 21 heures, ce jour-là. Nous rencontrons, devant le magnifique immeuble, une bande de jeunes désœuvrés qui discutent près des portes closes. Les jeunes nous reconnaissent et nous font part de leur vif désir de voir ressusciter leur club. En leur compagnie, nous explorons le quartier et envisageons plusieurs terrains qui pourraient permettre une implantation. Peu après, M. Blondeau et moi-même visitons la MJC qui constitue, indéniablement, une splendide réalisation. Nous assistons au début de la réunion au conseil d'administration où se manifestent des avis divers quant à l'admission des jeunes et quelques craintes sur l'avenir des locaux après le pillage déjà mentionné. Nous conseillons aux responsables des contacts rapides avec les équipes de prévention de Feu Vert qui travaillent sur le quartier.
3°) vendredi 26 février : Je rencontre au 37 de la rue Falguière, les équipes de Feu Vert, sans changement depuis ma visite d'octobre à part la rentrée de Mlle Chavatte Ginette, éducatrice stagiaire. Les éducateurs, tout en admettant la collaboration préconisée, se refusent, sagement, à une intégration qui déformerait gravement leur action.
Les conclusions qu'on peut retirer de ce résumé succinct sont les suivantes : 1°) Il y a sur le quartier de la Porte Didot un nombre important de jeunes qui ne parviendront jamais à participer aux activités très structurées de la MJC. 2°) Ces jeunes se considèrent frustrés par la démolition de leur club et son remplacement par la MJC. 3°) Les deux équipes de Feu Vert, malgré leur bonne volonté, sont incapables de contrôler cette masse de jeunes, leur action se situant surtout au niveau du contact individuel. 4°) La fréquentation de la MJC, pour des raisons de sécurité, est, pour l'instant, hors de proportion avec la masse des jeunes errant sur le quartier. 5°) Il y a certainement la possibilité d'implanter un club de prévention dans les environs de la MJC.
Cette implantation fixerait certainement une population qui inquiète à juste titre les dirigeants de la MJC et permettrait aux éducateurs de Feu Vert de reprendre leur activité de prévention comme par le passé. Je ne voudrais pas paraître pessimiste, mais la situation actuelle rappelle, par bien des points, celle qui a régné autrefois à la rue du Transvaal. Je pense qu'il faut aller très vite si l'on veut éviter le pire.

Visite du 28 octobre 1971 à l'équipe-rue de la Porte Didot

Date de la dernière visite : 26 février 1971

J'avais quitté il y a huit mois une équipe éducative qui s'interrogeait sur son avenir, je rencontre aujourd'hui une équipe qui a choisi sa voie et qui fait de l'excellent travail. Deux faits sont tout d'abord à noter :
1°) Il n'a pas été possible d'implanter un nouveau club de prévention sur ce secteur.
2°) La MJC du 14e continue à s'adresser à une minorité de jeunes et demeure une institution essentiellement officielle. A partir de ces deux constations l'équipe éducative a opté résolument pour une activité de rue et s'est attachée à maintenir les deux secteurs d'antan : Didot et Vanves.
Local : Le local de la rue Falguière a été sommairement aménagé et possède maintenant le téléphone : 783-99-86. Il ne saurait être question d'y faire naître un club, il est beaucoup trop éloigné de la clientèle. Il sert avant tout de lieu de rencontre pour le personnel et d'entrepôt pour le matériel de camping.
Personnel : Le responsable est M. Hubert Charbonnier. Il a comme collaborateurs : Mme Marie-Madeleine Charbonnier, sa jeune épouse, anciennement éducatrice au club de la rue Métra. M. Jean-Marie Vautard, Mlle Ginette Chavatte appelée à remplacer M. Alain Mauran parti en formation. L'équipe sera bientôt complétée par la venue de 2 stagiaires. MM. Charbonnier et Vautard s'occupent plus particulièrement des adolescents de la porte de Vanves, Mmes Charbonnier et Chavatte, des filles et des scolaires de la Porte Didot. Il convient de souligner que cette équipe est en relation permanente avec celles de Belleville ce qui explique dans une certaine mesure qu'elle ait pu se mettre en route et se structurer dans des conditions matérielles qui auraient découragé les meilleures volontés.
Clientèle : En ce qui concerne le secteur de Vanves on peut considérer que 30 jeunes sont régulièrement suivis et 50 bien connus. Pour la porte Didot 12 grandes filles et une quarantaine de scolaires forment la clientèle des éducatrices. L'équipe éducative a noué d'excellents rapports avec l'association des parents d'élèves et le personnel enseignant. Il semble y avoir une nette amélioration dans le domaine de la délinquance juvénile.
Activités : Les activités sont les activités classiques des équipes de rue : sorties de soirée, sorties de week-end, camps de vacances. La plupart du temps, l'initiative de l'organisation est laissée aux jeunes eux-mêmes, selon un principe qui reste cher aux éducateurs de Feu Vert. Comme partout ailleurs, les gros problèmes restent la recherche du travail et des logements. Une note réconfortante est apportée par la collaboration bienveillante de quelques entreprises du quartier qui acceptent éventuellement d'embaucher des jeunes.

Conclusion : Assurer que l'équipe de la Porte Didot a trouvé son rythme serait certainement exagéré. On peut dire qu'elle est maintenant sortie du tunnel et ce n'est pas un mince mérite…

Contrairement aux idées reçues, il n'y a pas une histoire avec un grand « H » reléguant les autres au rang des anecdotes. Chaque histoire est un faisceau d'événements qui se croisent, s'entrecroisent et parfois se télescopent, voire se contredisent. Derrière l'association devenue fondation « Jeunesse Feu Vert », supposée fédérer, et qui constitue dans ce cas la trame du récit, il y a des hommes et des femmes qui la traversent mais qui, chacun, ont une vie en amont et en aval de cette rencontre. Il y a des lieux investis ou arpentés, parfois abandonnés, au gré des sollicitations, mais aussi des mutations des populations visées et des politiques engagées dans ce domaine. Il y a des générations de jeunes qui se succèdent, dont les sociabilités et les comportements pourtant mouvants inquiètent toujours, d'autant qu'ils ne s'inscrivent pas dans les codes de la société adulte et sans que l'on sache souvent ce qu'ils sont devenus une fois devenus majeurs. Il y a des pratiques, des coups d'essai, des tentatives qui se construisent sur le plus ou moins long terme, pour tenter de répondre aux différentes exhortations, tant de la société civile que des gouvernements, sans perdre l'écoute – la plus difficile à conserver – d'une population juvénile interpellée, suivie, parfois placée, sans qu'elle ait souvent rien demandée.

Cet entrelacs d'événements et d'acteurs peut être tissé pour construire une seule et même histoire ou bien, comme un recueil, peut composer autant d'histoires et de manières de l'aborder, à la façon d'un kaléidoscope où les différentes pièces s'assemblent par effet de miroirs, chacun pouvant choisir par un simple pivotement de faire varier les figures et les couleurs.